

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'ANTISEMITISME EN SUISSE ROMANDE

Sommaire

- Mise en place d'un recensement d'actes antisémites 4
- Analyse générale de la situation..... 4
- Analyse statistique 2012 6
- Recommandations pour la lutte contre l'antisémitisme..... 8

Annexes

- Classification des actes recensés 10
- Définition de l'antisémitisme 11
- Antisionisme et critique d'Israël 13
- Liste des actes recensés 14
- Le rôle des réseaux sociaux dans la diffusion de l'antisémitisme..... 36
- «Les médias ne doivent pas laisser la haine se répandre» 37
- «Le blues des modérateurs du net» 38
- Législation en Suisse 40

Mise en place d'un recensement

Depuis octobre 2003, la CICAD (Coordination Intercommunautaire contre l'antisémitisme et la Diffamation) se charge de collecter, d'enregistrer et d'analyser:

- Les témoignages des victimes et des témoins d'actes antisémites,
- Les documents et les textes antisémites.

Chaque acte antisémite, soigneusement répertorié dans notre base de données, est préalablement contrôlé et analysé. Le but est d'obtenir un maximum de renseigne-

ments afin de conseiller et d'accompagner au mieux les victimes et, le cas échéant, de prendre les dispositions qui s'imposent selon les circonstances. Face à un acte antisémite, la CICAD s'efforce en effet de déterminer, en concertation avec la victime, la solution la plus appropriée.

A noter néanmoins que tous les actes antisémites ne sont pas systématiquement portés à la connaissance de la CICAD, certaines personnes pouvant éprouver une appréhension à témoigner.

Analyse générale de la situation

Lors de la publication du Rapport sur la situation de l'antisémitisme en Suisse romande pour l'année 2011, nous évoquions «un sentiment profond d'inquiétude, d'une part face à l'apparition d'actes de violence [...] et, d'autre part, face au niveau toujours élevé d'actes antisémites sérieux et préoccupants». Avec 130 actes antisémites recensés (dont 5 graves), l'année 2011 se plaçait en effet en deuxième position quant au nombre total d'actes antisémites – et en première position quant au nombre d'actes graves – depuis la mise en place de notre recensement en 2003 (voir le graphique à la page 6). C'est donc avec une relative satisfaction que nous accueillons les chiffres de l'année 2012: 87 actes enregistrés, dont 1 acte grave, 8 actes sérieux et 78 actes préoccupants.

En premier lieu, nous constatons que les efforts pour dénoncer systématiquement tout acte antisémite portent leurs fruits, notamment concernant le problème des commentaires anonymes postés sur internet. Nous

observons une diminution significative du nombre de commentaires antisémites postés sur les sites de médias romands; cette diminution fait suite à une série de mesures prises par les rédactions concernées (volonté de mettre fin à l'anonymat des commentaires, meilleure modération des commentaires, etc), que nous saluons. Comme nous le rappelions dans un texte publié sur le Politblog en date du 23 avril 2012, la CICAD considère en effet «comme une obligation civique de dénoncer les idées entachées de racisme. La propagation de la haine est à dénoncer partout où elle se cache et, a fortiori, derrière l'usage de nos libertés fondamentales.»¹

Un propos auquel semble souscrire le Médiateur des publications Tamédia, qui relayait en décembre 2012 une information du magazine *Télérama* sur le «blues des modérateurs du net»: «Publiée début décembre, une enquête a été menée auprès d'une société spécialisée dans le tri des commentaires en ligne. La mission des modérateurs est de traquer les propos racistes

ou diffamatoires sur les sites d'information. "Une prouesse qui affecte parfois leur moral, nous assure *Télérama*, tant le flot d'infamies est continu". Le blues donc à écouter "les râleurs, les racistes, les grincheux, les mécontents anonymes".»²

Ces mesures – qui font suite à une prise de position du Conseil suisse de la presse³ – n'ont toutefois pas permis de régler totalement le problème, comme en témoignent les commentaires suivants, postés sur le site de la *Tribune de Genève* suite à la tuerie de Toulouse (4 Juifs, dont 3 enfants, assassinés en mars 2012): «Vu le nombre d'enfants morts à Gaza de la main sadique des Juifs, c'est terrible à dire mais comprends son geste»; «Cela fait des décennies que les israéliens (=juifs) massacrent les palestiniens [...] Il ne faut par conséquent pas s'étonner que de temps en temps il y ait un musulman qui soit pris d'une envie de vengeance. [...]» (voir page 16; à noter que ces commentaires ont été par la suite supprimés par la rédaction).

Par ailleurs, l'émergence de groupuscules d'extrême-droite, que nous voyons évoluer depuis quelques années déjà, reste un sujet de préoccupation. Qu'ils se réclament ouvertement de l'idéologie nationale-socialiste ou qu'ils se contentent de relayer les dernières théories complotistes (voir, exemple, le site *Mecanopolis.org*), ces différents groupes ont un ennemi commun bien identifié: les Juifs, désignés comme la source de tous les maux. Ainsi, le groupe Genève Non Conforme – proche du mouvement Egalité & Réconciliation d'Alain Soral – préconise, afin de «sauve[r] la Suisse», de «vise[r] juste»... c'est-à-dire: dans la tête d'un Juif (voir page 34).

Parallèlement, la résurgence de thèses antisémites provenant des milieux catholiques intégristes nous oblige à une certaine vigilance. La Fraternité Sacerdotale St Pie X reste marquée par un antijudaïsme idéologique, comme en témoignent les propos tenus le 28 décembre 2012 par Mgr Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité, désignant les Juifs comme «ennemis de l'Eglise»⁴. Autre lieu d'expression actif, le site *Eschaton.ch* – qui se veut un «blog de promotion de la doctrine sociale catholique et de résistance au

mondialisme» – propose un certain nombre d'articles conspuant le judaïsme et les Juifs, par exemple: «les juifs antéchrists ont rejeté le Messie, allant jusqu'à le faire crucifier. [...] Conséquemment, Dieu a rejeté les juifs antéchrists. Pire, Il les vomit: Dieu les hait.» (voir page 20).

Depuis quelques années, l'antisémitisme sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter, notamment) se manifeste de plus en plus. Brouillant la frontière entre domaine public et sphère privée, les réseaux sociaux permettent en effet à de nombreuses personnes d'exprimer des opinions antisémites au vu et au vu de tous, sous couvert de conversations «privées» (voir page 36).

Enfin, l'actualité proche-orientale – et notamment le conflit israélo-palestinien – est toujours l'occasion pour certains de laisser libre cours à leurs préjugés antisémites, prétextant une simple critique de la politique israélienne. D'aucuns vont même jusqu'à prétendre que les Juifs auraient inventé la Shoah afin de créer un sentiment de culpabilité au sein de la population et d'en profiter pour mener une politique répressive à l'encontre des Palestiniens. Ainsi, ce texte de Franck Brunner, publié sur son site *Interet-general.info*: «On constate, une fois de plus, que les juifs passent leur temps à affirmer absolument n'importe quoi à propos de leur prétendu génocide et qu'ils n'éprouvent aucun scrupule à lancer les pires accusations à tort et à travers, tout cela en se donnant des airs de victimes, conformément à leur habitude.» (voir page 25; voir également page 13 pour la distinction entre critique politique et antisémitisme).

En conclusion, l'observation générale de la situation permet de constater le développement de réseaux extrémistes qui surfent sur les théories du complot. De plus, la situation économique incite nombre d'entre eux à désigner un bouc émissaire, rôle qui semble échoir, comme souvent, aux Juifs. Face à ce phénomène, les réponses apportées par les autorités ne sont, selon notre analyse, pas assez fermes.

1. Texte de Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD, publié sur Le Politblog – blog politique suisse; voir le texte entier en annexe à la page 37.

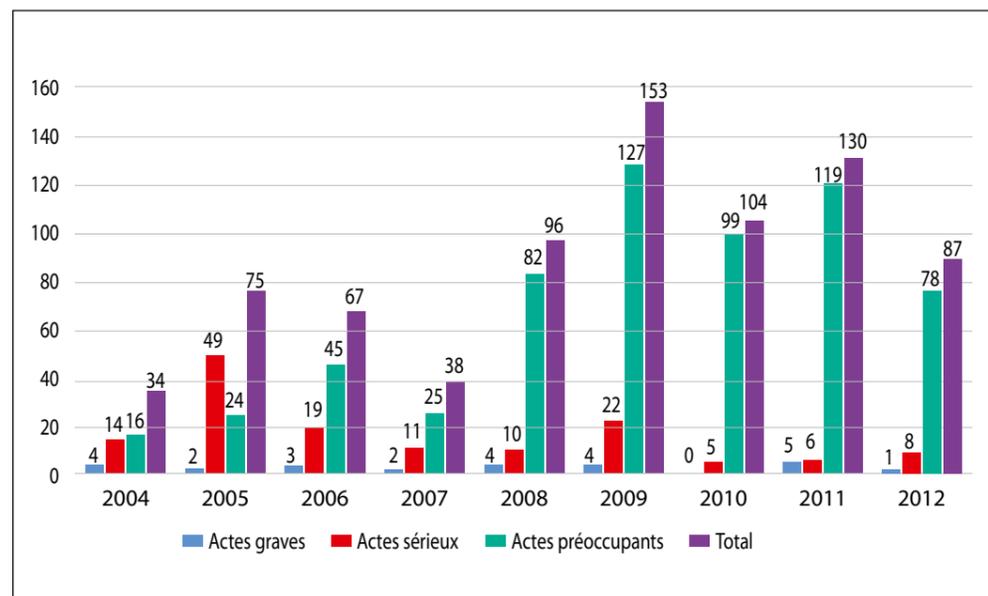
2. Le blues des modérateurs du net, article publié en date du 19 décembre 2012 sur la page du Médiateur: <http://www.mediateur.tamedia.ch/?p=177>; voir le texte entier en annexe à la page 38.

3. «L'expérience a montré jusqu'ici que l'anonymat pose dans certains cas des problèmes. Ecrire à visage caché peut favoriser des abus (insulte, calomnie, incitation à la haine, racisme), qui dépassent parfois la limite du licite.»; Conseil suisse de la presse, 23 novembre 2011.

4. Mgr Fellay qualifie les juifs d'«ennemis de l'Eglise», article publié sur le site *La-croix.com* en date du 6 janvier 2013: http://www.la-croix.com/Religion/Urbi-Orbi/Monde/Mgr-Fellay-qualifie-les-juifs-d-ennemis-de-l-Eglise-NP_-2013-01-06-895700

Analyse statistique 2012

Evolution des actes antisémites sur les neuf dernières années (2004-2012)



Le nombre total d'actes antisémites enregistrés en 2012 en Suisse romande est de 87, ce qui représente une baisse de 33 % par rapport à l'année 2011 (130 actes). Les chiffres de l'année 2012 correspondent presque exactement à la moyenne des neuf dernières années (87,1).

La CICAD constate avec satisfaction que le nombre d'actes graves⁵ enregistrés est passé de 5, en 2011, à 1 en 2012. Le nombre d'actes sérieux⁶, en revanche, augmente légèrement depuis 2010, passant de 5 à 6 (entre 2010 et 2011), puis de 6 à 8 (de 2011 à 2012). La baisse constatée pour 2012 concerne donc

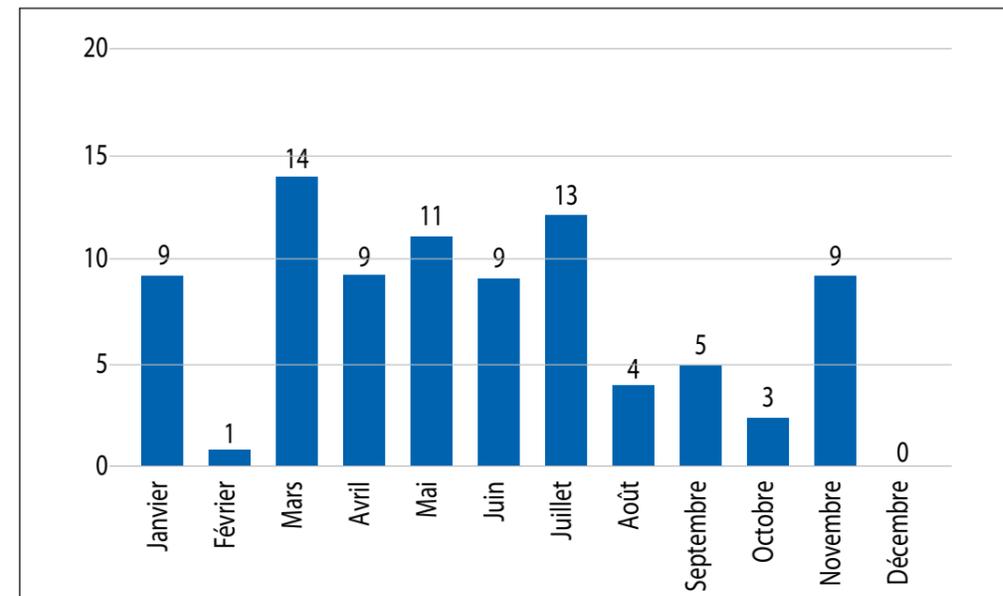
en premier lieu les actes préoccupants⁷, principalement les commentaires sur internet (blogs et sites de médias romands). Comme nous le mentionnions dans le chapitre consacré à l'analyse générale de la situation, cette diminution fait suite à une série de mesures prises par les rédactions concernées, en particulier une modération plus systématique des commentaires de lecteurs. Le nombre de tags antisémites (croix gammées, etc) a en revanche augmenté: 15 cas enregistrés en 2012, contre 3 en 2011.

5. Atteintes à l'intégrité des gens et des biens (agressions, harcèlements, bousculades, menaces ciblées, désacralisation ou profanation, incendies ou destruction de bâtiments, intrusions,...).

6. Atteintes à la sensibilité des personnes et aux biens (courriers, insultes et injures, graffitis ciblés,...).

7. Graffitis non ciblés, propos antisémites divers, y compris ceux disséminés sur internet.

Nombre d'actes antisémites recensés en Suisse romande, répartis par mois au cours de l'année 2012



En 2012, les mois au cours desquels le plus grand nombre d'actes antisémites ont été enregistrés sont les mois de mars, juillet et mai, avec respectivement 14, 13 et 11 actes. Les mois de janvier, avril, juin et novembre suivent ensuite avec 9 actes enregistrés pour chacun d'entre eux.

Comme nous l'avons déjà constaté dans les précédents rapports, l'actualité (en Suisse, en Europe ou au Proche-Orient) est très souvent prétexte à nombre d'actes antisémites. Ainsi, le mois de mars (14 actes) cor-

respond aux tueries de Toulouse – au cours desquelles furent assassinées, entre autres, 4 personnes juives, dont 3 enfants – et certains actes s'y réfèrent explicitement. Le mois de juillet (13 actes) correspond aux affrontements en Syrie, où certains fantasment sur un complot «sioniste» agissant comme chef d'orchestre. Le mois de novembre (9 actes) correspond à l'affrontement entre le Hamas et les forces de défense israéliennes dans la Bande de Gaza.

Recommandations pour la lutte contre l'antisémitisme

• **La lutte contre le racisme et l'antisémitisme doit se concevoir dans une approche d'éducation et de prévention.**

Des initiatives restent à prendre dans les établissements scolaires afin de prévenir les phénomènes de racisme et d'antisémitisme, malheureusement encore trop souvent constatés.

• **Il incombe à chacun de nos élus d'être vigilants.**

Chaque acte antisémite est un coup porté aux valeurs que nous défendons tous. Nous attendons de nos élus qu'ils prennent les initiatives qui s'imposent et dénoncent, de leur propre chef et avec fermeté, toute atteinte à l'intégrité des personnes ou des biens et toute propagation de la haine raciale relayée par des médias ou des institutions.

• **Les médias doivent rester vigilants quant au contenu de leurs publications.**

La liberté d'expression n'autorise pas les opinions et amalgames antisémites. Les ré-

dactions des différents médias romands ont, semble-t-il, bien compris le problème que pose la diffusion de propos antisémites par le biais de courriers de lecteurs ou de commentaires sur internet et ont pris un certain nombre de mesures afin d'y remédier. Nous ne pouvons que saluer cette initiative. Néanmoins, trop de commentaires antisémites continuent de passer «entre les filets» de la modération.

Enfin, les responsables des différentes rédactions doivent se montrer attentifs à certains titres d'articles, textes ou blogs qui pourraient véhiculer des préjugés antisémites. Notamment, l'appartenance religieuse de personnes impliquées dans des affaires pénales ne devrait pas être mentionnée lorsque cette information est sans lien avec l'affaire relatée.

les responsables des différentes rédactions doivent se montrer attentifs à certains titres d'articles, textes ou blogs qui pourraient véhiculer des préjugés antisémites.

Annexe 1

a) Classification des actes recensés	10
b) Définition de l'antisémitisme	11
c) Antisionisme et critique d'Israël	13

Annexe 2

Liste des actes recensés	14
--------------------------	----

Annexe 3

Le rôle des réseaux sociaux dans la diffusion de l'antisémitisme	36
--	----

Annexe 4

a) «Les médias ne doivent pas laisser la haine se répandre»	37
b) «Le blues des modérateurs du net»	38

Annexe 5

Législation en Suisse	40
-----------------------	----

Annexe 1a

Classification des actes recensés

L'ensemble des faits répertoriés se répartit en différents «types d'actes» qui permettent de dégager trois grandes catégories:

1. Les actes graves (cf. page 14)

Il s'agit d'atteintes à l'intégrité des gens et des biens (agressions, harcèlements, bousculades, menaces ciblées, désacralisation ou profanation, incendies ou destruction de bâtiments, intrusions...).

2. Les actes sérieux (cf. page 14)

Il s'agit d'atteintes à la sensibilité des personnes et aux biens (courriers, insultes et injures, graffitis ciblés...).

3. Les actes préoccupants et indicateurs (cf. page 16)

Sont considérés comme actes préoccupants: les graffitis non ciblés, les propos antisémites divers, y compris ceux disséminés sur internet.

Par ailleurs, nous pouvons faire ressortir différentes catégories selon ces types d'actes. Ainsi, les actes sérieux se répartissent entre dommages à la propriété et insultes et les actes préoccupants, entre commentaires d'internautes, attaques ciblées sur internet, blogs et tags.

Nombre d'actes recensés en Suisse romande pour l'année 2012

Rappel: Cette liste ne comprend que les actes recensés en Suisse romande. Elle ne reprend donc pas les autres actes graves qui se situent en dehors du champ d'intervention de la CICAD.

Catégories	Nombre d'actes recensés
Actes graves	1
Actes sérieux	8
Actes préoccupant et indicateurs	78
Total	87 actes recensés

Annexe 1b

Définition de l'antisémitisme

«**Antisémitisme**» signifie, dans son acception commune: «une attitude d'hostilité à l'égard des minorités juives, quel que soit, d'ailleurs, le motif de cette hostilité»⁸. Cette hostilité peut aller d'une aversion individuelle jusqu'à des formes de persécution idéologiques et institutionnalisées.

Le Département d'Etat américain a publié en mars 2008 son Contemporary Global Anti-Semitism Report⁹, dont le volet consacré à la définition de l'antisémitisme permet d'appréhender de manière plus globale la complexité des diverses formes que revêt l'antisémitisme:

«[...] l'antisémitisme est un phénomène adaptatif et continue de prendre de nouvelles formes. Des efforts ont été entrepris durant la dernière décennie pour déterminer une façon de collecter les données sur l'antisémitisme qui corresponde à ses manifestations contemporaines.

Le Centre européen de surveillance du racisme et de la xénophobie [European Monitoring Center on Racism and Xenophobia; EUMC] – en étroite collaboration avec le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe [OSCE], des experts internationaux de l'antisémitisme et des organisations de la société civile – a entrepris d'examiner une approche commune pour la collecte de données sur l'antisémitisme. Cet effort a conduit à la rédaction d'une Définition de travail de l'antisémitisme. La Définition de l'EUMC fournit un cadre utile pour l'identification et la compréhension du problème [...]:

«L'antisémitisme est une certaine perception des Juifs, qui peut s'exprimer comme une haine envers les Juifs. Des manifestations rhétoriques et physiques d'antisémitisme sont dirigées contre des individus juifs ou non-juifs et / ou contre leurs propriétés, contre les institutions de la

communauté juive et contre des installations religieuses.»

[...] l'EUMC fournit un texte explicatif qui décrit les types d'actes qui peuvent être considérés comme antisémites:

«[...] L'antisémitisme accuse fréquemment les Juifs de conspirer pour nuire à l'humanité, et est souvent utilisé pour blâmer les Juifs comme étant «la raison pour laquelle les choses vont mal». Il est exprimé oralement, par écrit, sous des formes visuelles, ainsi que par l'action, et emploie de sinistres stéréotypes et des traits de caractère négatifs.

Des exemples contemporains d'antisémitisme dans la vie publique, dans les médias, à l'école, sur le lieu de travail et dans la sphère religieuse peuvent [...] inclure, sans y être limité:

- Le fait d'appeler à, d'aider ou de justifier le meurtre ou le mal causé aux Juifs au nom d'une idéologie radicale ou d'une vision religieuse extrémiste.
- Le fait de faire des allégations fallacieuses, déshumanisantes, diabolisantes ou stéréotypées à propos des Juifs en tant que tels, ou du pouvoir des Juifs en tant que collectivité – telles que, particulièrement mais non exclusivement, le mythe d'un complot juif mondial ou des Juifs contrôlant les médias, l'économie, le gouvernement ou d'autres institutions sociales.
- Le fait d'accuser les Juifs en tant que peuple d'être responsables de méfaits réels ou supposés commis par un simple individu ou groupe juif, ou même d'actes commis par des non-juifs.
- Le fait de nier les faits, la portée, les mécanismes (p. ex., les chambres à gaz) ou

L'antisémitisme accuse fréquemment les Juifs de conspirer pour nuire à l'humanité, et est souvent utilisé pour blâmer les Juifs comme étant «la raison pour laquelle les choses vont mal».

8. Encyclopédie Universalis

9. United States Department of State, Contemporary Global Anti-Semitism: A report provided to the United States Congress, mars 2008

l'intentionnalité du génocide du peuple juif par l'Allemagne national-socialiste et ses défenseurs et complices durant la Deuxième Guerre mondiale (l'Holocauste).

- Le fait d'accuser les Juifs en tant que peuple, ou Israël en tant qu'Etat, d'avoir inventé ou d'exagérer l'Holocauste.
- Le fait d'accuser les citoyens juifs d'être plus loyaux envers Israël, ou envers les priorités supposées des Juifs dans le monde, qu'aux intérêts de leur propre nation.

Des exemples de la manière dont l'antisémitisme se manifeste en rapport avec l'Etat d'Israël [...] pourraient inclure:

- Le fait de nier au peuple juif son droit à l'auto-détermination.

- Le fait d'appliquer un double standard en réclamant [d'Israël] un comportement qui n'est exigé ou attendu d'aucune autre nation démocratique.

- Le fait d'utiliser les symboles et images associées à l'antisémitisme classique (p.ex., l'affirmation que les Juifs ont tué Jésus ou les accusations de meurtre rituel) pour caractériser Israël ou les Israéliens.

- Le fait de dresser des comparaisons entre la politique israélienne et celle des nazis.

- Le fait de tenir les Juifs pour collectivement responsables des actions de l'Etat d'Israël.»

LEUMC précise, cependant, que "la critique d'Israël similaire à celle élevée contre n'importe quelle nation ne peut être regardée en soi comme antisémite."¹⁰»

Annexe 1c

Antisionisme et critique d'Israël

Définition du sionisme et de l'antisionisme

Bien que le terme «sionisme» désigne en réalité plusieurs idéologies et sensibilités différentes (religieuse, laïque, de gauche, de droite, ...), il est possible d'identifier un certain nombre de caractéristiques communes à ces différentes idéologies. Le sionisme peut ainsi se définir comme «le mouvement de libération nationale du peuple juif»¹¹, dont le but est de «donner un Etat au peuple juif dispersé de la Diaspora»¹².

Le terme «sionisme» a été créé en 1890 par l'intellectuel Nathan Birnbaum, l'un des premiers penseurs sionistes¹³, et fait directement référence au Mont Sion, symbole de Jérusalem et de la Terre d'Israël.

L'antisionisme n'a donc rien à voir avec une quelconque critique de la politique israélienne, mais s'assimile bel et bien au refus fait aux juifs d'avoir un Etat et, par là, à de l'antisémitisme. **Doudou Diène** ne s'y était déjà guère trompé lorsqu'il **déclarait, en 2007**: «Lamalgame entre l'Etat d'Israël et

toutes les communautés juives de la diaspora ou vivant en Israël, quelles que soient leur nationalité, l'essentialisation du peuple juif et la non-reconnaissance de sa diversité culturelle, religieuse et politique, sont les sources profondes de cette nouvelle forme d'antisémitisme.»

Critique d'Israël

Dans un régime démocratique, la critique politique est garantie au titre de la liberté d'expression (art.16 al.2 de la Constitution fédérale: «Toute personne a le droit de former, d'exprimer et de répandre librement son opinion»). Il est donc permis à tout un chacun de critiquer les actes ou la politique d'un Etat et Israël n'échappe pas à cette règle. Les Israéliens eux-mêmes ne se privent d'ailleurs pas de critiquer leur gouvernement ou leurs institutions.

Dans ce cadre, l'EUMC précise, dans sa définition, que la critique d'Israël similaire à celle élevée contre n'importe quelle nation ne peut être regardée en soi comme antisémite.

11. Frédéric Encel et François Thual, *Géopolitique d'Israël*, éditions du Seuil, 2006, p. 353

12. Michel Mourre, *Dictionnaire d'Histoire universelle*, éditions Bordas, 2006, p. 1335

13. Né à Vienne en 1864, Nathan Birnbaum est le cofondateur, en 1882, de la première organisation d'étudiants juifs, Kadima. En 1884, il publie *Die Assimilationsucht* («La maladie de l'assimilation»), un des premiers textes à développer des thèses sionistes. La même année, il fonde le périodique *Selbst-Emanzipation!* («Auto-émancipation!»), qui reprendra, entre autres, les idées de Léon Pinsker, l'autre précurseur du sionisme. C'est dans ce cadre qu'il crée les termes «sioniste», «sionisme» et «sionisme politique». Ses idées seront plus tard reprises et développées par Theodore Herzl.

Annexe 2

Liste des actes recensés

1. Les actes graves

Il s'agit d'atteintes à l'intégrité des gens et des biens (agressions, harcèlements, bousculades, menaces ciblées, désacralisation ou profanation, incendies ou destruction de bâtiments, intrusions...).

18 janvier 2012 – Genève

Au cours d'une conférence à l'université en présence d'un porte-parole du Hamas, un homme a été agrippé par un autre qui a commencé à hurler: «Il est juif! Il est juif!

Faites-le sortir!». Le service d'ordre est intervenu pour séparer les deux hommes. La victime a quitté la salle de conférence environ une demi-heure après, choqué.

2. Les actes sérieux

Il s'agit d'atteintes à la sensibilité des personnes et aux biens (courriers, insultes et injures, graffitis ciblés...).

Les dommages à la propriété

14 juin 2012 – Pully (VD)

Une femme juive s'est fait arracher la mezouza apposée au linteau de sa porte. Elle a également trouvé une enveloppe à moitié déchirée sur laquelle était écrit: «Sale juive». La victime a porté plainte auprès de la police.

9 juin 2012 – Genève

Une femme a découvert l'inscription «Hi Hitler» (sic) sur sa voiture. La victime a porté plainte auprès de la police.

Les insultes et propos antisémites

6 mars 2012 – Genève

Un élève juif de l'établissement scolaire des Genets a été visé par des inscriptions à caractère antisémite, taguées sur un mur de l'établissement, ainsi que sur un banc: «[...] le juif»; «[...] sale juif, on va niquer ta mère»

Les parents de la victime ont pris contact avec le Conseiller d'Etat en charge de l'Instruction publique.

23 avril 2012 – St-Sulpice (VD)

Une élève du collège de La Planta a été traitée à deux reprises de «sale juive» par une de ses camarades de classe.

Les parents de la victime ont pris contact avec le doyen du collège et l'affaire a pu être réglée de manière positive, la victime ayant reçu une lettre d'excuse de la part de l'élève qui l'avait insultée.

15 juin 2012 – Genève

Une carte postale a été envoyée au Secrétaire général de la CICAD avec le message suivant: «La propagande juive d'un holocauste de 6.000.000 de juifs par le peuple allemand est un mensonge. La Shoah n'a jamais existé [sic]. Les juifs sont des menteurs, des voleurs et des perfides fils de satan. L'Etat d'Israël doit être détruit.». La carte était accompagnée de la note suivante: «Ceci est un acte anti-juif et anti-israélien. Avertissez la CICAD de toute urgence.»

22 juin 2012 – Genève

Une carte postale a été adressée à l'humoriste Pascal Bernheim avec le message suivant: «Pascal Bernheim? Un producteur sans talent, un chroniqueur médiocre, qu'est-ce que vous voulez, c'est un juif, un youpin! Voleur, menteur et raciste du lobby juif et sioniste. Un vrai juif! Ta gueule sioniste de suisse.» La carte, signée «Le Goyim!», était accompagnée de la note suivante: «Ceci est un acte antisémite, avertissez la CICAD.»

13 octobre 2012 – Genève

Un individu, déambulant à proximité de la synagogue Beth Yaakov, où se déroulait un office, s'est mis à hurler: «Fils de putes de Juifs! Vous allez voir, on va tous vous niquer!». Puis, avisant un garde de sécurité, il a crié à son intention: «D'où tu me regardes? T'as un problème?», tout en manipulant un couteau. L'homme a par la suite été interpellé par la police.

Les attaques ciblées sur internet

5 août 2012 – Facebook

Discussion entre «Florent Geyer», «Ragnar Odal» et «Genève Nonconforme» suite à l'ajout par ce dernier d'une photo annonçant une «séance de tir» avec «armes longues» et «armes de poing»:

- FG: «ca se voit rien qu'au flyer que vous etes des geeks^^»

- RO: «carrément! t'aurais pu refaire la meme affiche sauve la suisse vise juste mais avec un snipe...»

- FG: «bin oui pour faire plaisir a ton copain Gurfinkiel^^»

- GN: «Si jamais les séances de tir auront lieu dans leur bureau^^»

- FG: «ah bin voila qui est intéressant:»



3. Les actes préoccupants

Sont considérés comme actes préoccupants les graffitis non ciblés, les propos antisémites divers, y compris ceux disséminés sur internet.

Les commentaires d'internautes liés à l'actualité

Commentaires liés à l'actualité en Europe et dans le monde

21 mars 2012
Site de la Tribune de Genève

Commentaire suite à l'article «Vigipirate écarlate, activé pour la première fois en France»
www.tdg.ch/monde/vigipirate-ecarlate-active-premiere-fois-France/story/30582665

«Et oui, les sionistes sont sur le point de perdre la France, enfin était sur le point... Sarko est juif ne l'oublions pas c'est drôle on a pas encore entendu BHL»

Le commentaire a été supprimé.

21 mars 2012
Site de la Tribune de Genève

Commentaire suite à l'article «Vigipirate écarlate, activé pour la première fois en France»
www.tdg.ch/monde/vigipirate-ecarlate-active-premiere-fois-France/story/30582665

«Toucher une mosquée, une église catholique, un centre de requérant d'asile ne fait guerre scandale.. Par contre toucher une école juive ou une église orthodoxe ou un propos critique concerné ça par contre c'est tout de suite scandaleux. Bien j'aimerais bien savoir combien paye la communauté pour que tout soit dans leur faveur!!!»

Le commentaire a été supprimé.

21 mars 2012
Site de la Tribune de Genève

Commentaire suite à l'article «Des manœuvres d'intimidation pour qu'il se rende»

<http://www.tdg.ch/news/standard/operation-cours-suspect-tuerie-toulouse/story/22989071>

«Vu le nombre d'enfants morts à Gaza de la main sadique des Juifs, c'est terrible à dire mais comprends son geste»

Le commentaire a été supprimé.

22 mars 2012
Site de la Tribune de Genève

Commentaire suite à l'article «Sarkozy veut punir pénalement les extrémistes»

<http://www.tdg.ch/monde/europe/sarkozy-veut-punir-penalement-extremistes/story/19765186>

«Cela fait des décennies que les israéliens (=juifs) massacrent les palestiniens (femmes et enfants!!!), au mépris des résolutions de l'ONU et de toute considération humanitaire, mais avec le soutien des USA... Il ne faut par conséquent pas s'étonner que de temps en temps il y ait un musulman qui soit pris d'une envie de vengeance. Qui d'entre nous ne voudrait pas venger un proche mort assassiné?»

Le commentaire a été supprimé.

22 mars 2012 – Facebook

Suite à la tuerie de Toulouse, un particulier a écrit sur Facebook:

«Une fois de plus, les [Juifs] passent pour un pauvre peuple opprimé depuis des années... Vive le contrôle des médias!»

23 mai 2012 – Site du Matin

Commentaire suite à l'article «Google assigné en justice par les associations anti-racistes»

<http://www.lematin.ch/high-tech/web/google-assigne-justice-associations-antiracistes/story/13407672>

«C'est ce genre d'associations à la mors-moi-le-nœud qu'il faudrait interdire. Allez y, continuez, on a jamais assez entendu parlé de cette identité inventée de toute pièce, la preuve, on parle tantot de religion, tantot de race. Je veux même plus entendre parler de cette communauté à deux balles. Pourquoi on parle autant des 6M de morts juifs et moins des 5M de morts en URSS bien avant?!»

Le commentaire a été supprimé.

29 mai 2012
Site du Matin

Commentaire suite à l'article «Le drame de Munich hante les Jeux»

<http://www.lematin.ch/monde/Le-drame-de-Munich-hante-les-Jeux/story/22274723>

«En parlant de barbarerie, cela fait 45 ans que dure celle des israéliens! L'état criminel d'Israël a tué des milliers de palestiniens, dont un nombre important d'enfants! Est-ce qu'on les commémore pour autant?»

Auteur: «Un peu de respect»

Le commentaire a été supprimé.

29 mai 2012 – Site du Matin

Commentaire suite à l'article «Le drame de Munich hante les Jeux»

<http://www.lematin.ch/monde/Le-drame-de-Munich-hante-les-Jeux/story/22274723>

«On verra qui est le plus puissant: le CIO ou les lobbys juifs? La raison voudrait que ce soit le CIO mais.»

Auteur: «vive le sport»

Le commentaire a été supprimé.

29 mai 2012 – Site du Matin

Commentaire suite à l'article «Le drame de Munich hante les Jeux»

<http://www.lematin.ch/monde/Le-drame-de-Munich-hante-les-Jeux/story/22274723>

«Aucune autre ethnie n'a le culot des juifs qui croient que la terre tourne autour d'eux! Les juifs sont passés du rôle de victimes à celui de criminels, dans lequel ils excellent!! La politique impérialiste des Etats Unis à travers le monde a fait beaucoup plus de morts, y compris de nombreux enfants et pourtant il n'y a jamais eu de minute de silence en leur mémoire!!!»

Auteur: «Quelle honte!»

Le commentaire a été supprimé.

13 juillet 2012 - Site du Matin

Commentaire suite à l'article «Il y a 70 ans, la rafle du Vél d'Hiv»

<http://www.lematin.ch/loisirs/70-ans-rafle-vel-hiv/story/27422151>

«Eh oui, l'humain ne retient rien de l'histoire... il suffit de voir la façon dont Israël se comporte avec la Palestine...»

Auteur: «Laurent G.»

Le commentaire a été supprimé.

19 juillet 2012 – Site du Matin

Commentaire suite à l'article «Les autorités publient une vidéo du kamikaze présumé»

<http://www.lematin.ch/monde/touristes-israeliens-explose-bulgarie/story/12578090>

«Ils ont tout à fait raison, IsraHeil n'a aucune raison d'exister! N'en déplaise au modérateur! HEIL HEIL HEIL»

Auteur: «Benjamin bensimon»

Le commentaire a été supprimé.

25 août 2012
Site de la Tribune de Genève

Commentaire suite à l'article «La circoncision est au cœur de l'identité juive»

<http://www.tdg.ch/monde/europe/circoncision-cur-identite-juive/story/14821251>

«Le Christianisme s'il en est issu, est surtout, comme on dit aujourd'hui, une rupture d'avec le Judaïsme. Jésus, le Messie des Crétiens a dit." L'Histoire telle qu'elle est écrite est accomplie". Il a invité les Juifs à l'entendre et à changer leur conception réduite du monde, à se voir comme des hommes parmi les hommes et non comme des "élus" supérieurs aux autres. Ils ont refusés.»

Auteur: «Bernard Giossi»

Commentaires liés à l'actualité au Proche-Orient

15 novembre 2012 – Site du *Matin*

Commentaire suite à l'article «Le Conseil de Sécurité réuni en urgence sur Gaza»

<http://www.lematin.ch/monde/afrique/conseil-securite-reuni-urgence-gaza/story/11523442>

«Et là personne ne bouge comme d'hab. Tsaal peut impunément faire ce qu'il veut avec la bénédiction des grandes nations bien pensantes. Un peu plus loin, Al Assad essaye de se débarrasser des terroristes dans son pays, mais les grandes nations bien pensantes aident les terroristes. Cet acharnement à vouloir éradiquer les palestiniens me rappelle un moustachu mort il y a plus de 60 ans.»

Auteur: «Alex Fontaine»

15 novembre 2012 Site du *Matin*

Commentaire suite à l'article «Mahmoud Abbas contraint d'écourter sa visite en Suisse»

<http://www.lematin.ch/suisse/Mahmoud-Abbas-contraint-d-ecourter-sa-visite-en-Suisse/story/29433567>

«Oui j'ai lu les trois, et une des plus grandes différences c'est que l'évangile et le coran sont tous deux universaliste. Quant au troisième toutes personnes en dehors de la religion juive sont vu comme leurs esclaves et des moins que rien.»

Auteur: «Alan Rayan»

17 novembre 2012 Site du *Matin*

Commentaire suite à l'article «Le Conseil de Sécurité réuni en urgence sur Gaza»

<http://www.lematin.ch/monde/afrique/conseil-securite-reuni-urgence-gaza/story/11523442>

«Le conseil de quoi ...?? Les USA et les Anglais sont un soutien inconditionnel au terrorisme juif. La France, elle dit 'frappé, d'accord mais pas trop fort'. La Chine est au abonné absent. L'URSS est bien seul pour dénoncer les crimes juifs. Alors Conseil ou pas, cela ne changera rien à la misère du peuple palestinien. J'ai beaucoup de mal à accepter les raisons fondateurs de la création d'israël»

Auteur: «Jean de la Tour»

Le commentaire a été supprimé.

21 novembre 2012 – Site du *Matin*

Commentaire suite à l'article «L'Iran confirme une aide «militaire» au Hamas»

<http://www.lematin.ch/monde/iran-confirme-aide-militaire-hamas/story/14490964>

«Justement, je lisais dans Rue89.com, sous la rubrique "Le Peuple juif n'a jamais existé et autres idées qui dérangent", un pamphlet de Shlomo Sand... ce qui saute à l'esprit, c'est que la colonisation est le fruit de la loi du retour intronisée par Golda Meir, basée sur la notion de Peuple juif, cette dernière appellation qui ne date que du 19ème siècle...»

Auteur: «Christelle Chen»

22 novembre 2012 – Site du *Matin*

Commentaire suite à l'article «L'Iran confirme une aide «militaire» au Hamas»

<http://www.lematin.ch/monde/iran-confirme-aide-militaire-hamas/story/14490964>

«appelez ça comme vous voulez. Le camp de concentration ou KZ était synonyme de mort par envoi direct aux chambres ou par voie des travaux forcés, ou dans le cas d'Anne Frank, d'eau polluée qui lui a provoqué le typhus dont elle est décédée. Parlons plutôt de progroms. Les Palestiniens sont aglutinés dans des surfaces surpeuplées dont les Juifs s'adornent en coulant du béton ailleurs.»

Auteur: «Christelle Chen»

22 novembre 2012 Site de *24 Heures*

Commentaire suite à l'article «Cessez-le-feu respecté entre Israël et le Hamas à Gaza»

<http://www.24heures.ch/monde/Cessez-le-feu-respecte-entre-Israel-et-le-Hamas-a-Gaza/story/27229471>

«Pourrait-on me dire en somme la différence entre la Terre Promise et le 3. Reich? Le Peuple Elu et la Herrenrasse? Le "Drang nach Osten" et la colonisation juive en Cisjordanie? Le Ghetto de Varsovie en 1942 et la Bande de Gaza maintenant?Entre autre...»

Auteur: «J.C. Simonin»

Commentaires liés à l'actualité en Suisse romande

25 juillet 2012 Site de *20 Minutes*

Commentaire suite à l'article «Ce gag m'a déjà fait perdre quatre boulots!»

<http://www.20min.ch/ro/news/vaud/story/-Ce-gag-m-a-deja-fait-perdre-quatre-boulots---26982280>

«Liberte d'expression a 2 vitesses

Comme quoi la shoah est bel-et-bien une religion, avec son inquisition qui tourmente quiconque est juge herétique. On peut tourner les catholiques, les musulmans, les asiatiques, les "blancs" en dérision, mais émettre une critique humoristique sur la communaute de Voldemort (= celle dont on n'a pas le droit de dire le nom), et hop! Au bucher. Je croyais que le "peuple élu" (moi, j'ai pas voté...) avait de l'humour, pourtant... C'est fou comme ceux-la memes qui défendent bec-et-ongles la liberte d'expression lorsqu'il s'agit de critiquer les autres, exigent la censure, quand ca les arrange.»

26 juillet 2012 Site de *20 Minutes*

Commentaire suite à l'article «Ce gag m'a déjà fait perdre quatre boulots!»

<http://www.20min.ch/ro/news/vaud/story/-Ce-gag-m-a-deja-fait-perdre-quatre-boulots---26982280>

«Cool mon gars

Ce sont les politiques qui sont des lâches... mais toi tu n'as pas été bien malin non plus. Cette affaire ne s'arrangera que dans la discrétion. Laisse les autres s'énerver pour toi. Tu n'as rien à gagner à t'engager ainsi. L'oppression de la "communauté organisée" paranoïaque n'est pas encore terminée... ça va venir, quand ils auront fini de capitaliser sur un délire victimaire. Le délire de ceux qui ont raison, qui n'acceptent pas les autres, les manipulent... et trouvent moyen de pleurnicher à chaque virgule. As-tu vu une seule fois un "sale juif" au cinéma? Non... Etonnant, hein!»

26 juillet 2012 Site de *20 Minutes*

Commentaire suite à l'article «Ce gag m'a déjà fait perdre quatre boulots!»

<http://www.20min.ch/ro/news/vaud/story/-Ce-gag-m-a-deja-fait-perdre-quatre-boulots---26982280>

«Quelle histoire absurde

Les juifs , les nazis , dans le fond c'est qu'une question de lobby. Faut pas nous prendre pour des nouilles»

Les attaques ciblées sur internet



6 octobre 2012

Facebook

Discussion entre «Clovis Casadue», «Sam Corten» et «Frédéric Courvoisier», suite à la publication par le premier d'une affiche mentionnant l'allumage public des bougies de Hanouka en ville de Genève avec le commentaire suivant: «Et puis quoi encore?»

- SC: «Hahahaha, vous aussi c'est la fête, ou quoi?^^»

- CC: «Une fête qui risque de tourner court!»

- FC: «En effet, ce n'est pas une bougie que j'ai envie d'allumer!»

- CC: «Garde ton calme camarade. Chaque chose en son temps!»

Les blogs et sites internet

Site Eschaton

9 juin 2012

Article «III) Judaïsme»

<http://www.eschaton.ch/website/2012/iii-judaisme/>

«[...] L'exécration des juifs pour le Christ et les chrétiens ira toujours croissant, à preuve ces nombreux passages talmudiques suintant de haine raciste et religieuse. [...] Il n'y a pas lieu de s'étonner de ce que le judaïsme talmudique soit constitutif de la pire idéologie raciste qui soit: un racisme idéologiquement fondé sur Dieu. [...] Si le juif est véritablement un homme,

le goy n'est pas véritablement un homme mais bien plutôt un animal à figure d'homme, un être ontologiquement inférieur, plus animal qu'humain, voué par Dieu à servir les juifs. C'est ce caractère d'infériorité ontologique présumé qui permet aux rabbins, dans leurs délires racistes, d'affirmer l'instrumentalité du goy envers le juif.

Ce délire insane jusqu'à l'obscène, ancré au plus profond de l'identité juive, oblige à conclure qu'il n'est pas pire raciste qu'un juif orthodoxe. Et encore ceci que la plus grande cause d'antisémitisme (religieux) et d'antisémitisme (racial), c'est le Talmud, le Zohar, et autres saloperies rabbiniques, par les réactions indignées que ces ouvrages provoquent. À bon entendeur: Dieu se

rit de ceux déplorant les effets dont ils chérissent les causes.

[...] Les juifs antéchrists ont rejeté le Messie, allant jusqu'à le faire crucifier. [...] Conséquemment, Dieu a rejeté les juifs antéchrists. Pire, Il les vomit: Dieu les hait. [...]

4 septembre 2012

Commentaire suite à l'article «Les mensonges du CICAD: le Rapport sur la situation de l'antisémitisme en Suisse romande, année 2011»

<http://www.eschaton.ch/website/2012/les-mensonges-du-cicad-le-rapport-sur-la-situation-de-lantisemitisme-en-suisse-romande-annee-2011/>

«Bonjour,

Merci pour votre travail et vos idées. Nous avons besoin de gens comme vous.

Je poste une question sous ce fil car je ne trouve pas la fonction «contact».

Issu d'une famille catholique fribourgeoise, je n'ai pas remis les pieds à l'église depuis 10 ans, hormis quelques enterrements. Ma foi grandissant avec les années, j'aimerais retourner célébrer.

Je lis et entends beaucoup de choses sur l'église Vatican II, sur sa soumission au «élu», sur la mollesse de sa défense face à cette déferlante anti-chrétienne venue tout droit du B'nai B'rith. Ou devrais-je me rendre pour trouver une église droite dans ses bottes? On m'a parlé de l'église traditionnelle.

Je dois dire que je suis un peu perdu.

Merci d'avance.»

Auteur: «Drap»

5 septembre 2012

Commentaire suite à l'article «Les mensonges du CICAD: le Rapport sur la situation de l'antisémitisme en Suisse romande, année 2011»

<http://www.eschaton.ch/website/2012/les-mensonges-du-cicad-le-rapport-sur-la-situation-de-lantisemitisme-en-suisse-romande-annee-2011/>

«Cher Pierre Hafeu,

Merci pour la précision de votre texte.

Permettez-moi néanmoins d'ajouter qu'en tant que catholiques nous n'avons qu'un seul devoir

envers les Juifs, c'est de les convertir, tout en les mettant à l'abri de toutes formes de persécution.

Ce que craint le judaïsme rabbinique aujourd'hui c'est la montée en puissance du judaïsme messianique qui reconnaît Jésus Christ comme le Messie, le contingent est de 400 000 dans le monde et de 15 000 en Israël.

La part de haine traditionnelle envers les goyim qui a bien fonctionné durant des siècles enregistre ses premiers ratés, ce n'est qu'un début.

Le système de défense de la Synagogue par ses organes délégués, SOS Racisme, CICAD... etc... consiste à taxer toutes critiques d'antisémitisme, c'est stupide et fait l'aubaine du judaïsme messianique.

Bien à vous.»

Auteur: «Sagramor»

Site «Intérêt Général»

Ce site est alimenté par Franck Brunner, qui a été condamné à de multiples reprises pour ses écrits antisémites. En dépit de ces condamnations, Franck Brunner continue à déverser ses écrits nauséabonds, s'en prenant généralement au «lobby juif» et, plus particulièrement, à la CICAD et à son Secrétaire général, qu'il accuse régulièrement d'être un «agent israélien».

12 janvier 2012

Article «Le lobby juif contre la liberté d'expression à Genève»

<http://www.interet-general.info/spip.php?article16707>

«Une fois de plus, on constate que le lobby juif s'attaque à la liberté d'expression et à la liberté d'informer, en prétendant à la fois empêcher un Palestinien de s'exprimer en Suisse et empêcher les Suisses d'aller l'écouter. Et on constate également que, conformément à son habitude, le lobby juif s'efforce d'imposer une discrimination et un ostracisme à ceux qui le contraire ou qui contrarient le paradis raciste israélien. Alors, une fois de plus, nous invitons tous ces juifs qui ne supportent pas la liberté d'expression à prendre le prochain avion pour Tel Aviv.»

19 janvier 2012

Article «Le lobby juif échoue dans sa tentative de censurer le Hamas à Genève»

<http://www.interet-general.info/spip.php?article16729>

«Les attaques continuelles d'agents israéliens -tels que les dirigeants de la Coordination intercommunautaire contre le racisme et l'antisémitisme (CICAD) ou Pierre Weiss, qui opère sous couvert de l'Association Suisse-Israël ou de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA)- contre la liberté d'opinion et d'expression sont intolérables. Il devrait exister une possibilité de retirer à ces agents israéliens leur nationalité suisse et de les expulser en Israël. Le cas de Pierre Weiss est particulièrement scandaleux, puisqu'il s'est fait élire au parlement local où il affecte hypocritement de représenter le peuple genevois. Nous n'avons pas à tolérer des agents israéliens jusqu'au sein de nos parlements et de nos exécutifs.

Par ailleurs, on appréciera l'hypocrisie de ces juifs qui dénoncent le "terrorisme" du Hamas tout en passant sous silence la campagne d'attentats menée par le régime israélien en Iran.»

29 janvier 2012

Article «Le lobby juif et ses idiots utiles»

<http://www.interet-general.info/spip.php?article16776>

«[...] Pour soutenir la thèse d'un génocide des juifs et de leur extermination dans des chambres à gaz, le lobby juif n'a jamais cessé de recourir à des faux témoins et à des imposteurs.

«[...] La résurgence de l'antisémitisme est un phénomène parfaitement normal, compte tenu des crimes continus du régime israélien et du soutien massif de la diaspora juive à ce régime. Ce phénomène est renforcé par les attaques continuelles du lobby juif contre la liberté d'expression, ses campagnes islamophobes permanentes, ses campagnes de calomnies et ses campagnes de persécution. La plupart des juifs font absolument tout pour se rendre odieux au reste de l'humanité. Quant aux idiots utiles du lobby juif, il ne parviennent qu'à se discréditer.»

8 février 2012

Article «Le lobby juif s'attaque à nouveau à la liberté d'expression à Genève»

<http://www.interet-general.info/spip.php?article16802>

«Johanne Gurfinkiel est un agent israélien qui s'efforce systématiquement d'imposer une dictature juive à Genève sous couvert de "lutte contre l'antisémitisme". Son fantasme est de décider à notre place quelles sont les opinions que nous devons avoir ou ne pas avoir, quels sont les spectacles auxquels nous devons assister ou ne pas assister, quels sont les livres que nous devons lire ou ne pas lire, etc... On mesure l'arrogance du personnage. Il ne parvient à sévir qu'en raison de la veulerie de l'oligarchie locale, toujours prête à ramper devant le lobby juif.

On relèvera que, partout dans le monde, le lobby juif s'efforce d'imposer son intolérance dans le débat universitaire, exigeant la censure de toutes les opinions qui le contrarient et l'ostracisme de quiconque exprime ces opinions.

On relèvera également qu'il est parfaitement légitime de critiquer le judaïsme, une religion viscéralement raciste en comparaison de laquelle même les théories racistes nazies paraissent modérées. Le Talmud autorise explicitement le vol, le faux témoignage et même le meurtre à l'encontre des non juifs, ceux-ci étant assimilés à des animaux.»

3 mars 2012

Article «Le lobby juif: Jean-Claude Gayssot plaide pour les lois mémorielles»

<http://www.interet-general.info/spip.php?article16896>

«[...] Jean-Claude Gayssot se flatte que des lois mémorielles ont été adoptées dans divers pays. Il s'abstient de mentionner qu'elles ont été adoptées sous la pression du lobby juif, anxieux de préserver le fonds de commerce du Shoah business.

De même, quand Jean-Claude Gayssot affirme que "le négationnisme de la Shoah est caractérisé dans le monde entier, comme un antisémitisme militant et dangereux", il s'abstient de préciser qu'il s'agit là de la définition imposée par le lobby juif. En réalité, il existe des révi-

sionnistes de toutes tendances politiques. Il y a même des révisionnistes juifs.

[...] On veut nous imposer le génocide des juifs exactement comme une croyance religieuse: la Bible affirme que Jésus-Christ a marché sur l'eau et qu'il est ressuscité après sa crucifixion. Il est interdit d'exiger des preuves. Vous avez l'obligation de le croire. Sinon, on vous persécute et on vous emprisonne, en toute bonne conscience, au nom de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.»

11 mars 2012

Commentaire suite à l'article «Le lobby juif: Jean-Claude Gayssot plaide pour les lois mémorielles»

<http://www.interet-general.info/spip.php?article16896>

«Les religions sont des inventions de l'Homme pour contrôler...l'Homme!!Aucune loi ne pourra me forcer à croire que Jésus a marché sur l'eau (ce qui est ridicule)pas plus qu'il a multiplié le pain et le poisson,ce sont des abhérations,tout comme le nombre de 6 millions ou les chambres à gaz,les juifs ont fait de "l'holocauste" une doctrine imposée à tous ,un énorme mensonge fait d'exagérations, de lubbies,de faux témoignages. Ils ont réussi a museler la vérité dans plusieurs pays en faisant voter des lois qui obligent les citoyens a ne pas critiquer ou discuter de leurs rapines ou de leur Show-Ah institutionnalisée.»

Auteur: «Markschock»

16 mars 2012

Article «Le lobby juif: Campagne de calomnies contre Robert Faurisson»

<http://www.interet-general.info/spip.php?article16944>

«Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) mène une campagne de calomnies contre l'historien révisionniste Robert Faurisson. En date du 22 février 2012, sur le site du CRIF, le juif Marc Knobel a publié un article dans lequel il affirmait calomnieusement qu'à l'occasion d'une conférence, à Téhéran, en Iran, Robert Faurisson aurait reçu du président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, un chèque de

120000 euros. Robert Faurisson conteste avoir reçu une quelconque somme d'argent, ni avant, ni pendant, ni après son séjour à Téhéran.»

22 mars 2012

Article «Le lobby juif infiltre une organisation de défense des droits de l'homme à Genève»

<http://www.interet-general.info/spip.php?article16968>

«Le lobby juif international s'efforce systématiquement de noyauter les organisations de défense des droits de l'homme, dans le but d'empêcher toute critique des crimes continus du régime israélien. La Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD) est la section locale du lobby juif international. Elle soutient inconditionnellement Israël et s'efforce de faire passer toute critique du régime israélien pour de l'antisémitisme. Autant dire qu'elle se moque éperdument des droits de l'homme. Ses dirigeants sont des agents israéliens. Ils dénoncent les contacts du gouvernement fédéral avec le Hamas palestinien, s'efforcent d'empêcher que des Palestiniens puissent donner des conférences à l'université de Genève et ont engagé des procédures judiciaires contre le site interet-general.info à l'époque de la guerre de Gaza. Quant à la LICRA, elle est dirigée par un de leurs comparses, Pierre Weiss, également président de la section locale de l'association Suisse-Israël.»

5 avril 2012

Article «Le lobby juif: Günter Grass défend l'Iran face à Israël»

<http://www.interet-general.info/spip.php?article17022>

«On constate, une fois de plus, que le lobby juif international fonctionne comme une 5ème colonne israélienne infiltrée dans nos institutions et dans nos médias. Par l'intimidation -campagnes de calomnies systématiques- et la corruption des élus, le lobby juif s'efforce de réduire au silence quiconque critique le régime israélien, ces critiques étant assimilées à de l'antisémitisme. En fait, le lobby juif voudrait faire voter des lois interdisant toute critique d'Israël sous peine de prison.

[...] Le gouvernement allemand est totalement inféodé au lobby juif local et s'est déjà laissé extorquer des milliards de dollars au profit du Shoah business, ce qui n'empêche pas le lobby juif d'inventer continuellement de nouveaux prétextes pour réclamer toujours davantage d'argent. Dans le même temps, le gouvernement allemand vient affirmer qu'il n'y a pas d'argent pour les pauvres en Allemagne.»

10 avril 2012

Article «Le lobby juif: l'expulsion de Raed Salah a été annulée en appel»

<http://www.interet-general.info/spip.php?article17037>

«A l'instar des gouvernements allemand, américain et français -pour ne citer que ceux-là-, le gouvernement britannique est à la botte du lobby juif, c'est-à-dire d'Israël. L'expulsion de Raed Salah, à qui le gouvernement britannique n'a rien d'autre à reprocher que ses opinions, a sans doute été réclamée par le régime israélien.»

13 mai 2012

Article «Le lobby juif s'en prend à nouveau au site interet-general.info»

<http://www.interet-general.info/spip.php?article17168>

«Les internautes ont pu constater que, depuis un certain temps, les bannières publicitaires de Google ont disparu du site interet-general.info. Il s'agit du résultat des dernières bassesses du lobby juif, grand promoteur de la censure sur internet.»

13 mai 2012

Commentaire suite à l'article «Le lobby juif s'en prend à nouveau au site interet-general.info»

<http://www.interet-general.info/spip.php?article17168>

«Mr Frank Brunner, tenez bon contre le lobby juif! Nous partageons votre combat et nous sommes de tout cœur avec vous.»

23 mai 2012

Article «Le lobby juif: Manuel Valls dans le numéro de l'Idiot utile»

<http://www.interet-general.info/spip.php?article17205>

«Les gouvernements français se suivent, mais ils sont toujours aussi infiltrés par le lobby juif. Manuel Valls est marié à une juive et se vante d'être un partisan du régime raciste israélien, ce qui permet d'apprécier sa conception des "valeurs de la république".

Reprenant à son compte le blabla du lobby juif, Manuel Valls laisse entendre que toute critique des juifs serait haineuse, illicite, quoi qu'ils fassent. On connaît la chanson. Les juifs peuvent fomenter une guerre entre les pays occidentaux et l'Iran, ils peuvent mener une campagne islamophobe permanente, ils peuvent mentir et calomnier à en perdre haleine, ils peuvent s'attaquer continuellement à notre liberté d'expression, ils peuvent persécuter impunément quiconque les contrarie, ils peuvent applaudir à chacun des crimes du régime israélien, ils peuvent racketter l'Etat et les sociétés nationales, mais il n'y a pas là matière à des critiques légitimes. On est tenu de voir dans les juifs des opprimés, et non des oppresseurs, des persécutés, et non des persécuteurs.

[...] En réalité, c'est le lobby juif qui incite à l'intolérance et à la haine. C'est même là sa principale activité dans le monde entier, et il s'agit d'une politique du régime israélien. Ce n'est pas en fermant les yeux sur les agissements de cette organisation crapuleuse qu'on défend "les valeurs de la république".»

27 mai 2012

Article «Le lobby juif: Pourquoi la phobie de l'islam gagne du terrain»

<http://www.interet-general.info/spip.php?article17228>

«L'auteur de l'article passe complètement sous silence le rôle du lobby juif international et sa campagne islamophobe permanente. Le discours selon lequel les musulmans sont "une menace", qu'ils vont "envahir les Etats occidentaux", fait partie de la propagande israélienne relayée par le lobby juif international. Le but de

ce discours est de faire passer Israël pour "le bastion de l'occident face aux hordes islamiques". De même, la comparaison entre les musulmans et les nazis fait partie du blabla juif. Le lobby juif inonde les médias de messages dans lesquels on trouve des formules du genre "islamo-nazi, islamo-fasciste, islamo-terroriste.»

15 juin 2012

Article «Le lobby juif et son terrorisme intellectuel»

<http://www.interet-general.info/spip.php?article17303>

«On constate, une fois de plus, que les représentants de la juiverie internationale se considèrent et se comportent comme des agents israéliens. Ils s'efforcent de criminaliser toute critique de ce régime raciste et criminel en la présentant comme une "incitation à la haine". Ce qui scandalise les "élites juives", ce ne sont pas les crimes israéliens, le terrorisme d'Etat israélien, les campagnes d'assassinats israéliennes, ni l'oppression du peuple palestinien et le vol systématique des terres palestiniennes. Ce qui les scandalise, c'est qu'on exprime des critiques. Voilà qui en dit plus long qu'un discours quant à l'absence du plus élémentaire sens moral chez un Richard Prasquier, un Jonathan Hayoun et leurs pareils.»

17 juin 2012

Article «Le lobby juif et ses messages d'internautes»

<http://www.interet-general.info/spip.php?article17309>

«Les juifs prétendent toujours que quiconque les critique est haineux. En réalité, c'est eux qui sont haineux.»

13 juillet 2012

Article «Le lobby juif se veut au-dessus des lois»

<http://www.interet-general.info/spip.php?article17383>

«On appréciera l'arrogance de ces rabbins qui, non seulement s'estiment au-dessus des lois, mais se moquent éperdument du libre choix de l'enfant, lequel est considéré comme une sorte

d'esclave à la disposition des religieux. Et bien entendu, cette arrogance s'accompagne de l'habituel numéro victimaire, comme si la véritable victime n'était pas l'enfant.

Le couplet sur l'intolérance est particulièrement hypocrite, puisque le lobby juif passe son temps à mener dans le monde entier des campagnes islamophobes, des campagnes de calomnie et des campagnes de persécution.»

7 août 2012

Article «Le lobby juif et ses sempiternelles campagnes de calomnies»

<http://www.interet-general.info/spip.php?article17440>

«[...] On constate, une fois de plus, que les juifs passent leur temps à affirmer absolument n'importe quoi à propos de leur prétendu génocide et qu'ils n'éprouvent aucun scrupule à lancer les pires accusations à tort et à travers, tout cela en se donnant des airs de victimes, conformément à leur habitude.

[...] C'est précisément parce que tout est faux dans cette histoire de "génocide des juifs" que le lobby juif organise à l'échelle mondiale la persécution des révisionnistes. Tout est fait pour les réduire au silence et les discréditer, là encore sans le moindre scrupule. Il s'agit d'une persécution digne du Moyen-Age.»

17 octobre 2012

Article «Le lobby juif: Un nouveau film islamophobe»

<http://www.interet-general.info/spip.php?article17679>

«Le blabla de ce film islamophobe est similaire à celui que diffuse le lobby juif international, que ce soit directement ou par l'intermédiaire de l'extrême droite et des fondamentalistes chrétiens. Il s'agit de faire croire à "une invasion islamiste" aux Etats-Unis et en Europe. Le recours à la désinformation est caractéristique des méthodes du lobby juif. On relèvera que ce blabla correspond également à la hantise des juifs par rapport aux Arabes israéliens, lesquels ont un taux de natalité supérieur à celui des juifs, ce qui devrait finir par les rendre majoritaires en Israël.»

Blog de Mohammed Ftelina, hébergé par le site de la Tribune de Genève

20 janvier 2012

Article «France enjuivée... la vidéo qui fait la panique sur FaceB!»

<http://palestinesavoiresaverite.blog.tdg.ch/archive/2012/01/20/France-enjuivee-la-vidéo-qui-fait-la-panique-sur-faceb.html>

Dans cet article, Mohammed Ftelina met en lien une vidéo intitulée «La France enjuivée»: une longue série d'images de personnalités françaises, désignées comme juives. En commentaire: «Ils sont juifs et vous ne le savez pas. Ils contrôlent la société et vous ne le voyez pas. Ils tiennent la politique..... Les médias La culture. [...] Ils sont arrivés pauvres dans un pays riche. Ils sont aujourd'hui riches dans un pays pauvre.»

La vidéo a été supprimée.

15 mai 2012

Commentaire suite à l'article «"Il n'y avait pas de fours, ni de chambres à gaz, c'est un mensonge"... affirme Nikos Mihaloliakos!»

<http://palestinesavoiresaverite.blog.tdg.ch/archive/2012/05/15/il-n-y-avait-pas-de-fours-ni-de-chambres-a-gaz-c-est-un-men.html>

«De dire la vérité en pleine crise, c'est de la sagesse.»

Auteur: «Arabe genevois»

15 mai 2012

Commentaire suite à l'article «"Il n'y avait pas de fours, ni de chambres à gaz, c'est un mensonge"... affirme Nikos Mihaloliakos!»

<http://palestinesavoiresaverite.blog.tdg.ch/archive/2012/05/15/il-n-y-avait-pas-de-fours-ni-de-chambres-a-gaz-c-est-un-men.html>

«Fini, 70ans de mensonges sionistes.»

Auteur: «toutourien»

12 septembre 2012

Commentaire suite à l'article «Comme toujours... Un Israélo-Américain derrière le film à l'origine de violences!»

<http://palestinesavoiresaverite.blog.tdg.ch/archive/2012/09/12/comme-toujours-un-israélo-américain-derrière-le-film-a-l-ori.html>

«On ne badine pas avec la religion et une fois encore se sont des juifs qui sèment la zizanie après avoir injurié, bafoué et traîné l'Eglise catholique dans la boue en se moquant de Jésus Christ. Les catholiques ne se sont jamais vengés et ont toujours tout accepté ce qui n'est présentement pas le cas avec les musulmans qui répondent directement aux provocations.»

Auteur: «Chegga»

Blog «Oser penser par soi-même», hébergé par le site de la Tribune de Genève

25 mars 2012

Commentaire suite à l'article «EXCLUSIF: Maître Bonnant rejoindra-t-il les Indigné-e-s»

<http://gregoiresapereaude.blog.tdg.ch/archive/2012/02/23/maitre-bonnant-rejoindra-t-il-les-indigne-e-s.html>

«@ Patoucha.

Mais elle va se calmer la Juive réac!? Fais gaffe, il reste de la place à l'usine des Chevriers»

Auteur «GdF»

Le commentaire a été supprimé.

Blog de Hani Ramadan, hébergé par le site de la Tribune de Genève

15 avril 2012

Commentaire suite à l'article «La puissance atomique d'Israël menace la paix dans le monde»

<http://haniramadan.blog.tdg.ch/archive/2012/04/14/la-puissance-atomique-d-israel-menace-la-paix-dans-le-monde.html>

«Et dire que le lobby juif a fait pression sur l'Académie suédoise pour que celle-ci retire à Günter Grass son prix Nobel de littérature obtenu en 1999. Bien heureusement, l'institution n'a pas cédé aux intimidations dudit lobby!»

Auteur: «Dolorès»

15 juillet 2012

Commentaire suite à l'article «Les fruits du sionisme: massacres en Syrie»

<http://haniramadan.blog.tdg.ch/archive/2012/07/15/les-fruits-du-sionisme-massacres-en-syrie.html>

«"Giona",

Les 6 millions de gens de la planète ne sont pas du côté du sionisme. Seul les capitalistes esclavagistes (les USA en particulier ainsi que la France ou les sionsites sont les plus nombreux d'Europe) qui ont des intérêts idéologique et économique à partager avec le sionisme tentent de nous le faire croire par l'entremise des médias qu'ils possèdent tous, du Figaro détenu par le marchand de guerre Dassault, en passant par le financier Rothschild qui lui a des participations au journal Libération

Ne faites pas semblant de confondre l'antisémitisme à l'antisionisme. On connaît le refrain. Vous affublez d'antisémitisme (y compris des juifs eux-mêmes) tous ceux qui osent la critique contre le nouveau régime d'apartheid qu'est Israël. Par un tour de passe-passe médiatique que vous possédez presque tous, vous réussissez à faire passer les Palestiniens victimes de vos exactions pour des bourreaux.

Quant à l'ignominie c'est peu de dire que les sionistes n'en sont pas encore à leur apogée bien qu'ils aient concurrencé les pires régimes fascistes dans l'horreur car un jour ils en arriveront à suivre l'antéchrist dans leur croisade contre l'Islam. Après tous les crimes du sionisme, ce n'est qu'une suite logique de cette doctrine fasciste et attentatoire au genre humain»

Auteur: «Magnolia»

16 juillet 2012

Commentaire suite à l'article «Les fruits du sionisme: massacres en Syrie»

<http://haniramadan.blog.tdg.ch/archive/2012/07/15/les-fruits-du-sionisme-massacres-en-syrie.html>

«[...] Eric Zemmour focalise sur les "Noirs et les Arabes" dans la montée du nouvel antisémitisme, de la délinquance et de la crise d'identité nationale. Sont-ils également noirs et arabes ceux qui gèrent Goldman-Sachs, Lehman Brothers et Cie? Madoff est-il Musulman?»

Auteur: «Pretoria»

17 juillet 2012

Commentaire suite à l'article «Les fruits du sionisme: massacres en Syrie»

<http://haniramadan.blog.tdg.ch/archive/2012/07/15/les-fruits-du-sionisme-massacres-en-syrie.html>

«Tous les médias, à l'exception de quelques médias alternatifs sont soumis à la doxa sioniste. Les médias qui ont la plus grande portée sont ceux de l'audiovisuelle et il n'y a qu'à voir qui sont les "intellectuels médiatiques" pour reprendre l'expression de Régis Debray ("les intellos faussaires" de Pascal Boniface) qu'on invite toujours sur les plateaux télé pour assener leur vérité quand ils n'ont pas une chronique à eux tous seuls comme Zemmour sur une chaîne d'info du câble. On verra toujours un Finkelkraut et un BHL (qui pollue nos petits écrans) venir nous assener leur vérité sans aucun contradicteur sur le plateau quand d'un autre côté, on aura un intellectuel musulman seul face à plusieurs contradicteurs qui lui coupent la parole. [...] Les grands groupes proches des milieux sionistes, quand ils ne sont pas tombés dedans, sont liés à travers des associations quasi secrètes tel que le "siècle" avec qui ils dinent une fois par mois et à travers laquelle il nouent des relations qui vont au-delà de l'acointance de classe. Il faut rappeler que ces grands groupes possèdent à la fois la presse écrite et télévisuelle. C'est un quasi monopole médiatique de la part d'une petite classe qui se connaît tous entre eux»

Les 2 grands groupes principaux tel que Boloré ou vivendi pour ne citer qu'eux ont des accointances avec les milieux financiers ,connus pour etre tres proches des milieux sionsites tel que l'ex patron de vivendi jean marie messyer directeur de vivendi ancien fondé de pouvoir de la banque lazard fondé par 3 juifs achkhénaze.

Voulez- vous que je continue?...Les mileiux d'affaires politico-médiatique sont liés par des interets idéologiques , economique voir meme familiaux dans certains cas.Tous ces gens là sont toujours les memes personnes avec plusieurs casquettes»

Auteur: «Magnolia»

18 juillet 2012

Commentaire suite à l'article «Les fruits du sionisme: massacres en Syrie»

<http://haniramadan.blog.tdg.ch/archive/2012/07/15/les-fruits-du-sionisme-massacres-en-syrie.html>

«[...] Le point sur lequel vous avez cru pertinent de nous accorder me reste par conséquent totalement étranger puisque nous donnons sans doute de l'antisémitisme des définitions radicalement différentes. Pour moi et une écrasante majorité de petites gens (les gogoys semence de bétail selon votre Talmud), ce mot identifie une idéologie qui a connu son paroxysme dans l'entre-deux guerre pour culminer durant les années 40 en Europe. Point barre. Pour vous, il sert avant tout de permis de tuer avec ou sans plomb fondu (mais surtout avec une nette appétence pour les bébés et les civils désarmés) toute personne reconnue comme étant "antisém". L'essentiel est là, le reste n'est que logohrrées stériles. Prétexte confortable pour les névrosés de votre acabit et tant des vôtres qui lui accordent plus d'importance qu'à Moïse lui-même, l'accusation d'antisémitisme fait désormais office de 11ème commandement et justifie depuis maintenant plus de 60 ans des tueries telles que les nazis - à vos côtés - font figure de doucereux hippies pacifistes.

[...] Je vous reprends au mot d'ailleurs: "Allons à l'essentiel" et revenons donc aux questions que vous éludez sciemment depuis le début de cet échange:

- 1) la profonde collusion entre médias dominants et politique sioniste,
- 2) la surreprésentation de personnes de confession juive dans l'appareil économique-politique

des grandes institutions financières mondialistes (FMI, banques d'investissement transnationales, Wall Street...). [...]

Auteur: «Pretoria»

Blog «Continent premier», hébergé par le site de la Tribune de Genève

6 juin 2012

Commentaire suite à l'article «ISRAËL • "Amis Africains, vous nous gâchez notre rêve!" Par Kobi Nahshoni»

<http://continentpremier.blog.tdg.ch/archive/2012/06/05/israel-•-amis-africains-vous-nous-gachez-notre-reve.html>

«Scandaleux! Ces Israéliens extrémistes contribuent par leurs écrits et leurs actions racistes à la détestation grandissante de la communauté juive à travers le monde.»

Auteur: «Dolorès»

Blog «Bien-être-soi», hébergé par le site de la Tribune de Genève

4 juillet 2012

Commentaire suite à l'article «Les Génies d'Israël»

<http://mfmeuron.blog.tdg.ch/archive/2012/07/04/les-genies-d-israel.html>

«Il est aussi à noter que l'on ne voit jamais de "mauvais" Juif dans les films. Par contre, toutes les autres ethnies ou races y sont présentes. Sachez encore que les Juifs (une partie du moins et politique) sont en ce moment même en train de chasser les Soudanais et Ivoiriens hors d'Israël.

<http://www.alqarra.tv/2012/politique-2/israel-les-immigres-africains-illegaux-expulses/> Mais je m'arrête là avec mes remarques, sinon je vais me faire traiter d'antisémite. Tellement facile...»

Auteur: «Bruno»

Blog «Les hommes libres», hébergé par le site de la Tribune de Genève

2 août 2012

Commentaire suite à l'article «Injures de rue à Bruxelles: lettre ouverte à Sofie Peeters»

<http://hommelibre.blog.tdg.ch/archive/2012/08/01/7a0486a236ca65d7b2ad7bf348c4d386.html>

«[...] Personne n'ose le dire, mais les banques suisses ne sont suisses que de nom. Elles sont toutes en mains juives et les attaques de Corto,

le fasciste juif de service défenseur des Arabes, n'en sont que plus ridicules...

Souvenez-vous des affirmations de Corto sur l'immonde Dominique Strauss-Kahn et de sa mémère perverse complice Anne Sinclair, avec la clique des millionnaires juifs socialistes Bernard-Henri Lévy, Jean-François Kahn, les Badinger, Jack Lang et même l'excellente Elisabeth Lévy, normalement peu encline à la political correctness.

Il a fallu cette affaire pour que je comprenne ce qui s'était passé dans les années 33-45 en Allemagne...»

Auteur: «Géo»

Les tags et croix gammées



13 janvier 2012 – Genève

Une croix gammée a été découverte rue Emile Nicolet.



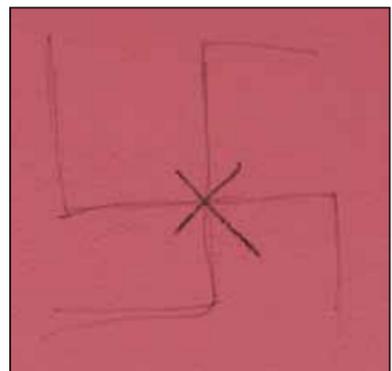
23 mars 2012 – Genève

Une croix gammée a été dessinée sur un pupitre de l'Ecole de Commerce Nicolas Bouvier.



26 mars 2012 – Choulex (GE)

L'inscription «Mort aux juifs» a été taguée sur le mur de la fontaine à la sortie du village. Accompagnant cette inscription, le dessin d'un homme mort, ainsi qu'une croix gammée et une Etoile de David.



10 avril 2012 – Lausanne (VD)

Une croix gammée a été taguée sur un mur à l'Avenue Jules-Gonin.

Réaction de la CICAD

La CICAD a contacté la Ville de Lausanne, qui a fait effacer le tag.



16 avril 2012 – Genève

Une croix gammée, accompagnée de l'inscription «HITLER», a été dessinée sur un pupitre de l'Ecole de Commerce Nicolas Bouvier.

25 avril 2012 – Lausanne (VD)

Un tag a été découvert au numéro 21 de l'Avenue des Bains.

Réaction de la CICAD:

La CICAD a contacté la Ville de Lausanne, qui a fait effacer le tag.



**26 avril 2012
Genève**

Une croix gammée a été découverte sur le mur de la synagogue Beth Yaacov

La Communauté Israélite de Genève a déposé plainte auprès de la police.

**26 avril 2012
Genève**

Deux croix gammées ont été découvertes sur le mur de la librairie juive Menorah



1^{er} mai 2012 – Genève

Des tags ont été découverts à la Rue du Stand, sur les murs faisant face aux bureaux de la CICAD. L'auteur de ces tags a utilisé une Etoile de David pour remplacer le A des mots «Salace» et «Gaza».

Réaction de la CICAD

La CICAD a contacté la Ville de Genève, qui a fait effacer les tags.



27 juin 2012 – La Chaux-de-Fonds (NE)

Un autocollant a été apposé sur un mur à la rue des Régionaux; il représente un Juif barbu avec sur la tête une pieuvre estampillée d'une Etoile de David sous laquelle est inscrit «sionisme» en hébreu (tsionout).



© CICAD

24 juillet 2012 – Conches (GE)

Un tag représentant une croix gammée entourée d'un cercle a été découvert au chemin de Fos-sard.

La CICAD a contacté la Commune de Conches, qui a fait effacer le tag.



© CICAD



© CICAD

27 juillet 2012 – Genève

Des autocollants portant les inscriptions «SS» et faisant l'apologie du Ku Klux Klan ont été apposés sur un panneau d'affichage, dans le bois qui couvre les falaises de St. Jean.

21 septembre 2012 – Genève

Des tags ont été découverts sur un mur aux abords du cycle de Seymaz, avenue de Myranie avec une croix gammée, un insigne SS et le mot «NAZI» inscrits à l'encre noire.

Réaction de la CICAD

La CICAD a contacté la Ville de Genève, qui a fait effacer le tag.



© CICAD



© CICAD

23 novembre 2012 – Genève

Des affiches portant l'inscription «massacre à coups de talmud» ont été découvertes dans la cour intérieur d'un parking.



© CICAD

23 novembre 2012 – Genève

Une affiche apposée à l'arrêt de bus de la rue Bartholoni, fait un lien entre le philosophe Bernard-Henry Lévy, le groupe Shell et le diable.

Autres actes préoccupants

11 janvier 2012
Genève

Un tract portant le titre «NON A LA RELIGION DE L' HOLOCAUSTE» a été distribué dans plusieurs boîtes aux lettres:

«LA PLUS GRANDE MYSTIFICATION DE TOUS LES TEMPS! les prétendues chambres à gaz hitlériennes et le prétendu génocide des Juifs forment un seul et même mensonge qui , a permis une gigantesque escroquerie politico-financière dont les principaux bénéficiaires sont l'Etat d'Israël d'une part! et le sionisme International d'autre part, et les principales victimes le peuple allemand, mais non pas ses dirigeants, et le peuple palestinien tout entier.»

13 janvier 2012
Genève

Le courriel suivant a été adressé à la CICAD:

«Bonjour Messieurs de la CICAD,
Par cet email nous nous déclarons anti-juif et anti-sioniste car:

- Nous affirmons que la shoah est un mensonge.
- Nous affirmons que les juifs sont des menteurs.
- Nous affirmons que les juifs ont déclaré la guerre à l'Allemagne.
- Nous déclarons que les chambres à gaz n'ont jamais existé.
- Nous déclarons que les juifs sont des criminels de millions de chrétiens russes et ukrainiens.
- Nous déclarons que les révolutions sont organisés par des juifs.
- Nous affirmons que les juifs aient les chrétiens et le christianisme.
- Nous affirmons qu'Israel est un état mafieux, raciste et d'apartheid.
- Nous affirmons qu'Hitler avait raison sur les juifs.
- Nous affirmons que les juifs sionistes sont derrière la traite des blanches et le commerce d'organes humains.
- Nous affirmons que les juifs ne sont pas les frères majeurs dans la foi des catholiques.
- Nous affirmons que les juifs doivent se convertir et devenir catholique.

- Nous affirmons ne pas reconnaître le document Nostra Aetatae du concile vatican 2.

- Nous affirmons que la catastrophe économique actuelle est de la faute des juifs de Wall Street.

NOUS CONCLUONS QUE LES JUIFS SIONISTES SONT UNE RACE A ELIMINER et QU'ILS SONT PUNI PAR DIEU A NE JAMAIS AVOIR DE TERRE NI DE PAIX A EUX.

Nous demandons qu'une vraie solution finale soient appliquer afin de protéger le monde des juifs sionistes.

Nous souhaitons pour l'Année Nouvelle 2012, la ruine de l'état d'Israël et l'élimination des juifs d'Europe et d'Amérique du Nord, vrain cancer des sociétés non-juives.

Signé: Des Catholiques Anti-juifs, fiers et sans complexes.»

14 janvier 2012
Genève

Le courriel suivant a été adressé à la CICAD:

«Joli torchon votre site.
Votre organisation est-elle financée par la vente de drogue que font Israel et les juifs des USA???»

22 mars 2012
Lausanne (VD)

Un jeune homme, élève au Gymnase de Sévelin, a posté une photo de lui sur sa page Facebook avec le livre «Mein Kampf» à la main, pendant son cours d'allemand.

Réaction de la CICAD

Un courrier a été envoyé au directeur, afin de s'assurer que des mesures éducatives et pédagogiques étaient prises pour informer les élèves de la signification historique de ce livre.

12 septembre 2012
Facebook

Publication, sur le profil du groupe Genève Non Conforme, du visuel «Sauve la Suisse... vise juste» pour lequel deux membres de GNC avaient déjà été condamnés.

Le visuel est assorti du commentaire suivant: «Charlie Hebdo journal de merde!!! Le gouvernement soutient ce torchon et la liberté d'expression quand il s'agit de faire des caricatures sur l'Islam, pourquoi le gouvernement ne nous soutient pas quand nous publions ceci?»



Genève Non conforme

Charlie Hebdo journal de merde !!! Le gouvernement soutient ce torchon et la liberté d'expression quand il s'agit de faire des caricatures sur l'Islam, pourquoi le gouvernement ne nous soutient pas quand nous publions ceci ?

Sauve la Suisse... ..vise juste !

Terreur à Sarajevo 1992 !

info.gnc@hotmail.ch

Concerts, grillades, bières et plus !

J'aime · Commenter · Partager · il y a 23 heures · 21

Behnam Najari, Joachim Magnenat et 10 autres personnes aiment ça.

Joachim Magnenat
il y a 22 heures · J'aime

Saoussen Medjahed ahah
il y a 18 heures · J'aime

22 novembre 2012
Genève

Au cours d'une manifestation anti-israélienne à la Place du Molard, une pancarte reproduisant la photo de Benjamin Netanyahu, de face et de profil, affublé d'une moustache semblable à celle d'Adolf Hitler, était brandie. Au-dessous, le slogan suivant: «Stop au genocide ISRAHEIL»

<http://planetephotos.blog.tdg.ch/archive/2012/11/22/geneve-une-double-flashmob-pour-soutenir-les-palestiniens.html>

Annexe 3

Le rôle des réseaux sociaux dans la diffusion de l'antisémitisme

Depuis quelques années, l'antisémitisme sur Facebook se manifeste de plus en plus. Brouillant la frontière entre domaine public et sphère privée, les réseaux sociaux permettent en effet à de nombreuses personnes d'exprimer des opinions antisémites au su et au vu de tous, sous couvert de conversations «privées».

Sur les très nombreuses publications Facebook qui nous ont été signalées, seules 3 ont été comptabilisées dans le recensement des actes antisémites pour l'année 2012. Ces 3 publications ont été retenues en raison de leur caractère menaçant à l'encontre de personnes ou de groupes liés à la communauté juive. Nous avons pris la décision de ne pas comptabiliser les autres publications, en raison de leur nombre très impressionnant, qui enlèverait toute pertinence à une analyse objective de la situation. Nous avons cependant tenu à consacrer un chapitre à cette problématique en évoquant quelques exemples qui, bien que n'ayant pas été mentionnés dans le recensement, ne sauraient être passés sous silence:

- Publication par Raphael Henry, candidat MCVD au Grand conseil vaudois, d'insignes démontrant «son attachement aux Waffen SS»¹⁴ en février 2012

- Commentaire de Laurent Leisi, publié en date du 24 août 2012, suite à la publication d'un article de la Tribune de Genève titré «*La circoncision est au cœur de l'identité juive*»: «Ah... oui... J'allais oublier... Ils sont les seuls à avoir le droit de défendre leur identité! Privilège des élus...»

- Publication d'une image par Dominique Baettig, en date du 16 octobre 2012: une photo d'Adolf Hitler lisant le journal, accompagnée du texte suivant: «Pffffffffffff j'ai été con de me suicider. Aujourd'hui, je serais prix nobel de la paix.»

- Commentaire de Genève Antiantifa et Genève Nonconforme, en date du 2 novembre 2012, suite à la publication d'un article du Temps titré «*Géo Oltramare, le collabo sans repentir*»: «Honneur au genevois Georges Oltramare»

- Commentaire de Genève Nonconforme, publié en date du 19 janvier 2013, suite à la publication d'un article de la Tribune de Genève titré «*Autriche: neuf ans de prison pour antisémitisme*»: «Autant en flinguer un pour ce prix-là...»

14. La Liberté & Roman-die.com – samedi 4 février 2012 ; <http://www.cicad.ch/fr/un-candidat-du-mc vd-rend-hommage-aux-waffen-ss-sur-facebook.html>

Annexe 4a

«Les médias ne doivent pas laisser la haine se répandre»

Texte de Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD, publié sur le Politblog¹⁵ en date du 23 avril 2012:

«En mai 2006, à l'occasion de la Journée mondiale de liberté de la presse, le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, demandait aux gouvernements de réaffirmer leur attachement à la liberté d'expression et aux médias d'exercer ce droit «de manière responsable», de promouvoir la tolérance et de ne pas propager la haine. «Avec la prolifération de ce que l'on appelle les nouveaux médias, des nouvelles technologies et des nouveaux modes de diffusion, l'information est devenue beaucoup plus accessible. En même temps, elle se diversifie. Ainsi, celle que véhiculent les principaux organes de presse est désormais complétée par celle que proposent des «médias participatifs» comme les blogs». (extrait de la dépêche du Service d'information des Nations Unies – 3 mai 2006)

Nombre de médias offrent des outils interactifs de grande qualité permettant à chacun de réagir, voire de poursuivre des échanges enrichissants à partir des articles mis en ligne, tel que le rappellent les conditions générales des journaux du groupe Edipresse, par exemple.

Ces outils permettent une plus large et plus libre expression des opinions mais nécessitent plus que jamais une vigilance accrue face à leur utilisation perverse par certains internautes.

En témoignent les derniers commentaires publiés récemment suite à la tuerie de Toulouse, dont ceux de «Soyons Sérieux»: «Vu le nombre d'enfants morts à Gaza de la main sadique des Juifs, c'est terrible à dire mais je comprends son geste». Un exemple parmi tant d'autres qui soulève la question de la responsabilité des médias et de la modération de ces réactions de lecteurs

afin d'éviter que les plateformes d'échanges ne deviennent les déversoirs des propos les plus inqualifiables. En utilisant le prétexte de la liberté d'expression des activistes et autres frustrés tentent d'imposer un «droit à la discrimination», à la «diffamation» et à «l'injure».

Malgré les réactions des rédactions qui témoignent régulièrement de leur volonté de mieux contrôler leurs plateformes en supprimant les blogs et commentaires véhiculant des messages de haine, le problème reste d'actualité. Face à tant de bonne volonté qu'attendent nos chers groupes de presse pour passer à l'acte?

Quelles solutions prendre alors pour éviter toute dérive sur le net? Le temps n'est-il pas venu de mettre fin au système d'anonymat sur la toile et de modérer les commentaires avant et non après leur publication?

Sur l'anonymat, le Conseil Suisse de la Presse a déclaré le 23 novembre 2011: «l'expérience a montré jusqu'ici que l'anonymat pose dans certains cas des problèmes. Ecrire à visage caché peut favoriser des abus (insulte, calomnie, incitation à la haine, racisme), qui dépassent parfois la limite du licite.» Une prise de position comme un appel à une prise de conscience.

Un rappel de l'attribut fondamental de la démocratie qu'est la liberté d'expression tout en pointant la responsabilité à laquelle elle engage.

Nous ne pouvons, en effet, accepter que les principes mêmes de la liberté d'expression soient ainsi dévoyés et utilisés comme instruments de propagande haineuse. Il en va de même des règles qui devraient s'imposer quant à une modération a priori des commentaires.

Modérer a priori signifie non seulement que tout commentaire est lu avant de le publier mais aussi que la publication de commentaires

15. Le Politblog – blog politique suisse – «est une réalisation commune des rédactions de 24 heures, de la Tribune de Genève, du Tages-Anzeiger et du Bund».

ne sera pas instantanée. Deux démarches qui rappellent un ancien slogan publicitaire: «le bon sens en action!»

J'appartiens à la catégorie de ceux qui considèrent comme un devoir citoyen de laisser les

idées s'exprimer. Je considère aussi comme une obligation civique de dénoncer les idées entachées de racisme. La propagation de la haine est à dénoncer partout où elle se cache et, a fortiori, derrière l'usage de nos libertés fondamentales.»

Annexe 4b

«Le blues des modérateurs du net»

Texte de Daniel Cornu, Médiateur des publications Tamédia, publié sur son site¹⁶ en date du 19 décembre 2012:

«C'est le magazine *Télérama* qui nous l'apprend: les modérateurs du Net ont parfois le blues. Publiée début décembre, une enquête a été menée auprès d'une société spécialisée dans le tri des commentaires en ligne. La mission des modérateurs est de traquer les propos racistes ou diffamatoires sur les sites d'information. «Une prouesse qui affecte parfois leur moral, nous assure *Télérama*, tant le flot d'infamies est continu». Le blues donc à écouter «les râleurs, les racistes, les grincheux, les mécontents anonymes».

Les publications romandes de Tamédia (anciennement Edipresse) recourent elles aussi à un prestataire extérieur, la société française Netino. Les rédactions de Genève et de Lausanne sont ainsi déchargées de la sale besogne. Cela ne va pas non plus sans problème.

Les modérateurs ainsi mandatés interviennent à distance. Ils connaissent mal le contexte romand et sa diversité, le profil des acteurs locaux, les courants de l'opinion. Ils peinent à percevoir les questions en émergence sur ce coin de terre francophone. Plusieurs débats menés ici sont communs à d'autres pays (le Proche-Orient, le mariage gay, les événements saillants

de la planète), mais la Suisse garde ses spécificités.

Netino a établi une charte de modération des commentaires, qui est bien pensée. Par la force des choses, son application souffre parfois d'une méconnaissance du terrain. Le médiateur de Tamédia a été plus d'une fois interpellé au sujet de la suppression de commentaires qui, à ses yeux, étaient parfaitement publiables. Pour autant qu'ils soient signés!

Et c'est bien là que le bât blesse. Depuis six mois, la consigne est donnée aux internautes de faire suivre leurs commentaires de leur prénom et de leur nom. Le but est d'améliorer la qualité des discussions en invitant leurs participants à jeter le masque. Et de dissuader les familiers de l'insulte et de la diffamation. Le résultat est mélangé.

Le médiateur reçoit l'assurance que de nombreux comptes ont été bloqués depuis lors, dont les titulaires refusaient toute indication permettant de les connaître ou reconnaître. Il perçoit bien la difficulté de Netino de repérer les truqueurs. La reprise quotidienne dans le journal *Le Matin* de commentaires déposés sur son site continue cependant de le laisser perplexe.

Qu'un modérateur lambda de Netino ne soit pas un habitué du trafic pendulaire entre Lausanne et Genève est une chose. Mais que le rédacteur chargé de la rubrique «Web» de la

version papier reprenne trois fois dans la même semaine les propos de l'autoproclamé «Edgard Demorges» en est une autre. De même, on voit apparaître encore trop de signatures du genre «Aude Javel» (5 décembre) ou «Laure Enbarre» (15 décembre).

Un pointage sur une seule édition choisie au hasard (12 décembre) laisse subsister de nombreuses incertitudes quant à l'authenticité des signatures. Sur douze commentaires, une moitié (au moins!) semble suspecte. Même si l'on admet qu'une recherche par local.ch ne livre pas le dernier mot, on doit s'étonner de la présence de patronymes apparemment inexistantes comme «Haufman» (alors qu'il existe de nombreux

Hofmann ou Hoffmann) ou «Ruopp» (sur local.ch, 98 Rupp, 7 Ruepp et même 1 Ropp!). Sans parler du prénom exogène (Jan Varrin, qui n'est pas l'aimable Jean Varrin joint au téléphone) ou de l'accumulation de prénoms formant patronyme, presque toujours douteuse. Or tous ces internautes débordent d'activité sur le site du *Matin*...

La situation est doublement dommageable. Elle l'est pour la crédibilité du titre, que seule une modération (trop?) rigoureuse des contenus permet alors de préserver. Elle l'est plus encore pour les internautes qui jouent loyalement le jeu de la transparence, et qui pourraient finir par se décourager.»

16. <http://www.mediateur.tamedia.ch/?p=177>

Annexe 5

Législation en Suisse

Art. 8 de la Constitution fédérale - Egalité

1. Tous les êtres humains sont égaux devant la loi.
2. Nul ne doit subir de discrimination du fait notamment de son origine, de sa race, de son sexe, de son âge, de sa langue, de sa situation sociale, de son mode de vie, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques ni du fait d'une déficience corporelle, mentale ou psychique.
3. L'homme et la femme sont égaux en droit. La loi pourvoit à l'égalité de droit et de fait, en particulier dans les domaines de la famille, de la formation et du travail. L'homme et la femme ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale.
4. La loi prévoit des mesures en vue d'éliminer les inégalités qui frappent les personnes handicapées.

Art. 15 de la Constitution fédérale - Liberté de conscience et de croyance

1. La liberté de conscience et de croyance est garantie.
2. Toute personne a le droit de choisir librement sa religion ainsi que de se forger ses convictions philosophiques et de les professer individuellement ou en communauté.
3. Toute personne a le droit d'adhérer à une communauté religieuse ou d'y appartenir et de suivre un enseignement religieux.
4. Nul ne peut être contraint d'adhérer à une communauté religieuse ou d'y appartenir, d'accomplir un acte religieux ou de suivre un enseignement religieux.

Art. 261bis du Code pénal suisse - Discrimination raciale

Celui qui, publiquement, aura incité à la haine ou à la discrimination envers une personne ou

un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse;

celui qui, publiquement, aura propagé une idéologie visant à rabaisser ou à dénigrer de façon systématique les membres d'une race, d'une ethnie ou d'une religion;

celui qui, dans le même dessein, aura organisé ou encouragé des actions de propagande ou y aura pris part;

celui qui aura publiquement, par la parole, l'écriture, l'image, le geste, par des voies de fait ou de toute autre manière, abaissé ou discriminé d'une façon qui porte atteinte à la dignité humaine une personne ou un groupe de personnes en raison de leur race, de leur appartenance ethnique ou de leur religion ou qui, pour la même raison, niera, minimisera grossièrement ou cherchera à justifier un génocide ou d'autres crimes contre l'humanité;

celui qui aura refusé à une personne ou à un groupe de personnes, en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse, une prestation destinée à l'usage public, sera puni de l'emprisonnement ou de l'amende.

Tribunal fédéral. Cour de cassation pénale. Jugement du 27 mai 2004 - extrait

discrimination raciale. Notion de publicité. Changement de jurisprudence. Réunion sur invitation. cp 261bis

«Les propos ou les comportements qui, directement ou indirectement, portent atteinte à la dignité d'autres êtres humains en raison de leur appartenance à une race, à une ethnie ou à une religion déterminée ne sont pas acceptables dans un Etat de droit et sont dès lors, à ce titre, déjà condamnables. A l'exception du comportement décrit sous CP 261bis al. 5, le législateur a toutefois considéré que, pour être punissables, ces comportements et ces propos devaient avoir été adoptés ou tenus publiquement, la poursuite

étant ainsi exclue lorsque les actes considérés avaient été commis dans un cadre strictement privé. La notion de publicité au sens de l'art. 261bis CP doit dès lors être définie en fonction de cette distinction et en se référant au bien protégé par la loi, soit la dignité humaine. De cela résulte que doivent être considérés comme publics tous les comportements ou les propos qui n'ont pas été adoptés ou tenus dans un cadre privé.

Jusqu'à ce jour, la jurisprudence en matière de publicité a accordé une importance décisive au nombre de personnes auxquelles les propos étaient adressés.

Doivent être considérés comme d'ordre privé les propos qui se limitent au cercle familial, à un cercle d'amis, ou à un groupe d'individus liés par des liens personnels ou unis par une relation de confiance particulière.

Le fait que les participants soient unis par une idéologie commune ne suffit pas à affirmer le caractère privé d'une réunion. Il ne suffit pas non plus qu'une assemblée soit destinée à un public déterminé, avec contrôles des entrées. L'art. 261bis CP entend également empêcher que des opinions racistes soient renforcées et répandues dans des milieux déjà acquis à de telles idées.»

Norme pénale contre les symboles racistes: envoi en consultation d'une nouvelle disposition du code pénal Communiqué du Département fédéral de Justice et Police – 1er juillet 2009

«Quiconque utilise ou diffuse publiquement des symboles racistes sera passible d'une amende. Le Conseil fédéral a ouvert ce mercredi une consultation, qui durera jusqu'en octobre, sur une nouvelle disposition du code pénal. Cette norme contribuera à assurer la protection de la dignité humaine et de la paix publique.

Aux yeux du Conseil fédéral, il est approprié de qualifier la nouvelle norme pénale de contravention, sanctionnée par une amende. Sous cette forme, elle aura un effet préventif tout en permettant aux autorités pénales d'intervenir sans stigmatiser les coupables de manière excessive mais plutôt en les poussant à s'éloigner des milieux visés. Le projet est issu d'une mo-

tion de la Commission des affaires juridiques du Conseil national (04.3224).

Les symboles peuvent être des drapeaux ou des insignes, mais aussi des slogans ou des saluts, comme l'expose le rapport explicatif du Département fédéral de justice et police. La nouvelle norme pénale vise expressément en premier lieu les symboles du national-socialisme, tels que la croix gammée et le salut hitlérien. Elle porte aussi sur les variations de ces symboles, par exemple le "salut de Kühnen", utilisé dans les rassemblements d'extrême droite en remplacement du salut hitlérien.

La modification de loi proposée ne sanctionne que l'utilisation ou la diffusion publique des symboles racistes. Selon la jurisprudence du Tribunal fédéral, sont publics tous les comportements et allégations qui n'interviennent pas dans un cercle familial ou d'amis ou bien dans un environnement de relations personnelles ou empreint d'une confiance particulière. La nouvelle disposition punira également la fabrication, la prise en dépôt, l'importation, l'exportation et le transit de symboles racistes, lorsqu'ils ont pour but leur diffusion ou leur utilisation publique. Toujours selon la jurisprudence du Tribunal fédéral, la fabrication inclurait non seulement le fait de confectionner un drapeau ou de faire une vidéo, mais aussi de copier un modèle ou d'enregistrer un document ou une image.

L'utilisation et la diffusion publiques de symboles racistes ne seront pas punissables si elles servent des fins culturelles ou scientifiques dignes de protection. Ce serait le cas, par exemple, d'un récit de guerre, d'un musée des symboles de l'époque nazie ou de leur utilisation dans le cadre de l'assistance fournie à un jeune pour quitter les milieux néonazis. Les films de guerre dont les acteurs portent des symboles racistes au nom de la véracité ont aussi une fin culturelle.»

Le Conseil fédéral approuve la modification de la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure

Communiqué du Département fédéral de Justice et Police – 30 septembre 2009

«Le Conseil fédéral a approuvé aujourd'hui la modification de la loi fédérale instituant des

mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI) ainsi que les adaptations de son ordonnance d'exécution (OMSI). Les modifications concernent les mesures visant à lutter contre la violence lors de manifestations sportives, mesures qui seront reprises dans le droit cantonal dès le 1^{er} janvier 2010.

La loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI) avait déjà été révisée le 24 mars 2006 en prévision de l'UEFA EURO 2008. L'objectif principal de la révision était de créer les bases légales nécessaires dans le droit fédéral pour lutter contre la violence lors de manifestations sportives.

Concrètement, la série de mesures comprenait les cinq instruments suivants: enregistrement dans le système d'information national HOO-GAN des supporters à risque susceptibles de commettre des actes de violence, interdiction de se rendre dans un pays donné, interdiction de périmètre, obligation de se présenter à la police et garde à vue. Le Parlement a expressément limité à la fin 2009 l'interdiction de périmètre, l'obligation de se présenter à la police et la

garde à vue, car la compétence constitutionnelle du législateur fédéral sur ces points avait été remise en question.

Le 15 novembre 2007, la Conférence des directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) a approuvé le «concordat contre la violence lors de manifestations sportives» et l'a soumis aux cantons pour ratification. A ce jour, 17 cantons ont ratifié le concordat, ce qui permettra son entrée en vigueur au 1er janvier 2010.

Pour l'essentiel, ce concordat reprend les dispositions de la LMSI relatives aux mesures limitées dans le temps (interdiction de périmètre, obligation de se présenter à la police et garde à vue). Ces dispositions sont ainsi reprises dans le droit cantonal et n'ont dès lors plus besoin de figurer dans le droit fédéral.

Ayant pris acte de l'avancement du processus de ratification du concordat dans les cantons, le Parlement a adopté, le 3 octobre 2008, une modification de la LMSI répondant à l'aboutissement du concordat.»

Impressum

Rédaction	Julien Pellet Johanne Gurfinkiel
Supervision et coordination	Alain Bruno Lévy, Président, Victor Gani, Vice-président, Emile Spierer, membre du Bureau et du Comité, Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général
Iconographie	CICAD
Maquette et mise en page	Imagic SARL
Impression	Imprimerie Genevoise

**La CICAD intervient auprès des victimes
d'antisémitisme, les conseille
et les soutient dans leurs démarches.**

**Vous êtes victime ou témoin d'un acte antisémite?
Vous avez constaté un contenu antisémite
sur un média ou sur internet?**

Contactez-nous à l'adresse suivante: cicad@cicad.ch.



Coordination intercommunautaire **contre l'antisémitisme** et la **diffamation**

Case Postale 5020 – 1211 Genève 11

Tél. 022 321 48 78 – fax: 022 321 55 28 – <http://www.cicad.ch/fr/report-antisemitic-acts.html>

© CICAD 2013